



UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU  
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES  
SCIENCES DE GESTION  
DÉPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITE

*Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du  
Diplôme de Master académique en Science Financière et Comptabilité*

*Option : Finance d'entreprise*

*Thème*

Mécanismes de financement d'extension  
d'entreprises : Enjeux et perspectives  
Cas de la BADR de Tizi-Ouzou

**Réalisé par:**

M<sup>r</sup> ZEHOUANE Islam Amar

**Sous la direction de :**

M<sup>r</sup> KEBENE Ahmed

**Membres du jury :**

Présidente : Mme. OUCHALAL Houria, MCA, UMMTO

Examineur : Mr. HADJOU Aziz, MAA, UMMTO

Rapporteur : Mr. KABENE Ahmed, MCB, UMMTO

*Promotion 2021-2022*

# Remerciements

Au terme de ce travail, je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leur aide et leur soutien et qui ont contribué de loin ou de près à l'élaboration de ce mémoire de fin de cycle.

Je tiens à remercier mon encadrant, Mr. KABENE Ahmed qui s'est montré à l'écoute et à son inspiration, l'aide et les conseils fructueux qu'il m'a prodigué tout au long de la réalisation de ce travail.

Mes vifs remerciements s'adressent aux membres du jury pour avoir bien voulu examiner et juger ce travail.

J'adresse également mes remerciements les plus distingués à mon cher co-encadrant et maître de stage Mr. ZERRAF qui m'a accueilli avec toute simplicité, gentillesse et disponibilité durant tout mon stage.

Je saisis cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude en vous témoignant ma très grande reconnaissance et respect.

# Dédicace

C'est avec profonde gratitude et sincères mots que je dédie cet événement marquant de ma vie, ce modeste travail de fin d'étude à mes parents qui m'ont soutenu et encouragé durant ces longues années, qu'ils trouvent ici le témoignage de ma profonde reconnaissance.

Aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous avez consenti pour mon instruction et mon bien-être.

Je vous remercie pour tout le soutien et l'amour que vous me portez depuis mon enfance et je souhaite que votre bénédiction m'accompagne tout au long de ma vie.

Islam Amar

## Liste des abréviations

---

**CF** : Cash-Flow

**VR** : Valeur réalisable

**CAF** : Capacité d'autofinancement

**OPA** : Offre publique d'achat

**OPE** : Offre publique d'échange

**OPV** : Offre publique de vente

**EBE** : Excédent brut d'exploitation

**VNC** : Valeur nette comptable

**TSR** : Titres subordonnés remboursables

**TSDI** : Titres subordonnés à durée indéterminée

**CMT** : Crédit à moyen terme

**CLT** : Crédit à long terme

**EPE** : Entreprise publique économique

**DGA** : Direction générale adjointe

**GRE** : Groupe régional d'exploitation

**SPA** : Société par actions

**FR** : Fond de roulement

**BFR** : Besoin en fond de roulement

**TN** : Trésorerie nette

**SIG** : Solde intermédiaire de gestion

# **Liste des figures et tableaux**

## Liste des figures

<b>Figure n°</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Page</b>
01	Processus de financement des agents à besoin de fonds par le biais de l'intermédiation bancaire.	08
02	Typologie des investissements	20
03	Matrice d'ANSOFF	27
04	Les sources de financement des investissements	41
05	Organigramme général de la BADR banque.	46
06	Organigramme du GRE de la BADR de Tizi-Ouzou	48

## Liste des tableaux

<b>Tableau n°</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Page</b>
01	Calcul de l'autofinancement selon l'EBE	31
02	Calcul de l'autofinancement selon le résultat net	32
03	Répartition du personnel au sein de l'entreprise ABC	50
04	Historique des chiffres d'affaires confiés à la BADR banque par l'entreprise ABC	51
05	Présentation de la partie « Actifs » des trois derniers bilans de la SPA Laiterie ABC	52
06	Présentation de la partie « Actifs » des trois derniers bilans de la SPA Laiterie ABC en grandes masses.	53
07	Présentation en pourcentages de la partie « Actifs » des trois derniers bilans de la SPA Laiterie ABC	53
08	Présentation de la partie « Passifs » des trois derniers bilans de la SPA Laiterie ABC	55
09	Présentation de la partie « Passif » des trois derniers bilans de la SPA Laiterie ABC en grandes masses.	55
10	Présentation en pourcentages de la partie « Passif » des trois derniers bilans de la SPA Laiterie ABC	56
11	Calcul du ratio de solvabilité pour l'entreprise ABC	57
12	Calcul du ratio d'autonomie financière pour l'entreprise ABC	57
13	Calcul du ratio de stabilité de financement pour l'entreprise ABC	58
14	Calcul du ratio de liquidité générale pour l'entreprise ABC	59
15	Calcul du ratio délai fournisseur pour l'entreprise ABC	59
16	Calcul du ratio délai clients pour l'entreprise ABC	60
17	Calcul des ratios d'équilibre financier de l'entreprise ABC	61
18	Tableau détaillé des soldes intermédiaires de gestion de l'entreprise ABC	62
19	Tableau condensé des SIG de l'entreprise ABC	63

## *Sommaire*

**Introduction générale ..... 01**

### *Chapitre 01 : Généralités sur le financement et l'investissement*

**Section 01 : Aperçu général sur le secteur bancaire ..... 06**

**Section 02 : Notions de base sur les investissements ..... 17**

**Conclusion ..... 22**

### *Chapitre 02 : Les stratégies d'extension en entreprise et leurs modes de financement*

**Section 01 : Les stratégies d'extension en entreprise ..... 24**

**Section 02 : Les modes et mécanismes de financement..... 30**

**Conclusion ..... 42**

### *Chapitre 03 : L'analyse financière d'un projet d'extension au sein de la BADR*

**Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil ..... 44**

**Section 02 : Analyse financière d'un dossier de crédit d'extension au sein de la BADR ..... 49**

**Conclusion ..... 64**

**Conclusion générale..... 66**

# **Introduction générale**

## Introduction générale

---

Une entreprise est une organisation ou une unité institutionnelle, mue par un projet qui se décline en stratégies, en politiques et en plans d'action, dont le but est de produire et de fournir des biens ou des services à destination d'un ensemble de clients ou d'utilisateurs, en réalisant un équilibre de ses comptes de charges et de produits.

Pour pouvoir exister et exercer son activité, une entreprise doit faire face à un besoin en ressources et capitaux dès sa création.

En effet, lors de sa création, puis au cours de son développement, l'entreprise au moment opportun, doit détenir les ressources financières nécessaires pour faire face à ses échéances, et utiliser au mieux les moyens dont elle dispose.

La logique dit que l'entreprise doit d'abord engager des dépenses avant de percevoir des recettes : réalisation des investissements matériels (terrains, installations, constructions), achats des matières et fournitures, prévoir la rémunération de la main d'œuvre, etc.

Ce cycle, qui va de l'acquisition des éléments de départ jusqu'à l'encaissement des prix de vente des produits et services et appelé « cycle d'exploitation ».

Le moyen de financer ce cycle d'exploitation repose sur la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie, qui peut provenir de financements externes comme des financements bancaires par exemple, ou bien par des ressources internes en finançant le poste clients.

Outre ces financements à court terme, l'entreprise devra faire face au financement d'un autre cycle à moyen et long terme, qui est le cycle d'investissement.

Ce travail est principalement axé sur la notion d'extension d'entreprise, qui est en réalité une forme d'investissement visant à accroître la taille de cette dernière ainsi que ses revenus.

La finalité de ce travail est de pouvoir mettre en avant les différents mécanismes de financement proposés par les banques afin d'aider les entreprises dans leurs démarches de croissance et leurs investissements d'extension.

## **Introduction générale**

---

De manière globale, les mécanismes de financement sont l'ensemble des techniques, des politiques financières et des plans élaborés pour apporter un appui de nature financier à une action ou une activité.

Ainsi, dans ce travail, les mécanismes de financement s'identifieront aux initiatives, programmes, plans et politiques financières utilisées par les institutions bancaires pour promouvoir le développement des entreprises et la problématique générale de cette recherche sera la suivante :

### **Quels sont les différents mécanismes de financement que le secteur bancaire peut mettre à disposition des entreprises afin de financer les activités d'extension ?**

Toutefois, il est aussi intéressant de traiter un autre volet de recherche complémentaire à celui-ci, qui traitera les différentes stratégies d'extension auxquelles peuvent opter les dirigeants d'entreprises, et qui tentera de répondre à la problématique secondaire suivante :

### **Quels sont les enjeux et les perspectives de la décision d'extension d'entreprise ?**

Pour parvenir à cet objectif, j'ai opté pour une démarche méthodologique qui comporte deux niveaux d'analyse :

Premièrement, une recherche bibliographique et documentaire qui permettra de collecter les informations nécessaires à l'élaboration de ce travail, à partir de documents généraux (ouvrages, revues, mémoires et articles).

Deuxièmement, l'étude d'un cas pratique, et ce à partir d'un stage pratique au sein de la BADR banque régionale de Tizi-Ouzou.

J'ai divisé ce dernier en trois chapitres ; le premier où je vais aborder de façon générale le secteur bancaire et quelques unes de ses caractéristiques, pour passer à une autre notion qui est l'investissement au sein des entreprises.

Le deuxième chapitre quant à lui sera axé sur les différentes stratégies d'extension pour lesquelles les sociétés peuvent opter, ainsi qu'aux modes et mécanismes de financement qui permettront la réalisation de ces dernières ainsi que leur concrétisation.

## **Introduction générale**

---

Enfin, le troisième et dernier chapitre sera consacré à l'étude et au montage d'un dossier de crédit d'extension après avoir présenté l'organisme d'accueil.

**Chapitre 01 :**  
**Généralités sur le**  
**financement et**  
**l'investissement**

# Chapitre 01 : Généralités sur le financement et l'investissement

---

## **Introduction**

Littéralement, le financement est défini comme étant l'acte de fournir l'argent nécessaire à la réalisation d'une opération économique. Ce dernier concerne aussi bien les états, les individus, les ménages et les entreprises publiques ou privées.

En d'autres termes, il est aussi l'ensemble des techniques et des moyens de règlement mis en œuvre pour la réalisation d'un projet économique ou à la création, au fonctionnement et au développement d'une entreprise.

Le financement est nécessaire pour toute entreprise afin de financer ses investissements et ses exploitations durant tout le cycle d'activité. Ce qui exige des capitaux durables et permanents à la disposition de l'entreprise.

Cependant, il n'est pas toujours évident pour ces entités de disposer de ressources suffisantes afin de pouvoir mener à bien leurs activités, essentiellement celles liées à l'investissement et l'extension, et la solution à laquelle se tournent ces dernières est bel et bien l'endettement bancaire.

Pour mener à bien mon étude et mieux appréhender et comprendre les rouages du financement des projets d'extension au sein des entreprises, il apparaît judicieux et utile de donner un aperçu général sur les banques, leur rôle et utilité vis-à-vis des sociétés, ainsi que quelques notions de base sur les investissements.

## Section 01 : Aperçu général sur le secteur bancaire

Les banques sont des entreprises ou des établissements qui ont pour profession habituelle de recevoir sous forme de dépôt, des fonds du public qu'elles emploient sur leur propre compte en opérations de crédits ou en opérations financières.

La définition de la banque varie selon l'optique choisie : économique, juridique ou traditionnelle.

### 1. Définition de la banque

Une banque est une entreprise particulière qui s'occupe des dépôts d'argent et des moyens de paiement.

Au sens juridique, c'est une institution financière qui dépend du code monétaire et financier.

Une banque a pour fonction de proposer des services financiers : recevoir des dépôts, d'argent, collecter l'épargne, gérer les moyens de paiement, accorder des prêts, etc.

Une banque fonctionne généralement sous forme d'agences, constituant ainsi un réseau.

La banque est un établissement privé ou publique qui facilite le paiement des particuliers et des entreprises, avance et reçoit des fonds et gère les moyens de paiements.<sup>1</sup>

Selon CAPUL et GARNIER, la banque est une entreprise d'un type particulier qui reçoit les dépôts d'argent de ses clients (entreprises ou particuliers), gère leur moyens de paiements (cartes de crédits, chèques etc.) et leur accorde des prêts.<sup>2</sup>

#### 1.1. Définition économique

Les banques sont des entreprises ou des établissements qui ont pour profession habituelle de recevoir sous forme de dépôt, des fonds du public qu'elles emploient sur leur propre compte en opérations de crédits ou en opérations financières.

---

<sup>1</sup> Dictionnaire LAROUSSE, P 124

<sup>2</sup> CAPUL.J.V et GARNIER O. Dictionnaire d'économie et des sciences sociales. Hâtier, Paris 1994, P20

# Chapitre 01 : Généralités sur le financement et l'investissement

---

La banque est l'intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci à partir de deux processus distincts :

- En intercalant (interposant) son bilan entre offreurs et demandeurs de capitaux, c'est l'intermédiation bancaire.
- En mettant en relation directe offreurs et demandeurs de capitaux sur un marché de capitaux (marché financier notamment), c'est le phénomène de désintermédiation.<sup>3</sup>

Les banques sont des organismes qui gèrent dans leurs passifs les comptes de leur clientèle qui peuvent être utilisés par chèque ou virement dans les limites de la provision disponible. Elles sont prestataire de services assurant les règlements et les transferts des fonds. Elles distribuent des crédits.<sup>4</sup>

## 1.2.Définition juridique

Juridiquement, une banque est une institution habilitée à effectuer des opérations financières et commerciales, entre autres octroyer des crédits et recevoir des dépôts du public.<sup>5</sup>

En effet, Selon la loi 86-12 du 19 Aout 1986, est réputée banque, tout établissement de crédits qui effectue pour son propre compte et à titre de profession habituelle les opérations suivantes :

- Collecter au près les tiers des fonds en dépôts qu'elles qu'en soient la durée et la forme ;
- Accorder des crédits à court, moyen et long terme ;
- Effectuer dans le respect de la législation et de la réglementation les opérations de change et de commerce extérieur ;
- Assurer la gestion des moyens de paiement, procéder au placement, à la souscription, achats, gestion, garde et vente de valeur mobilière et de tous produits financiers ;

---

<sup>3</sup> GARNAULT.P et PRIANI S, La banque fonctionnement et stratégie, édition Economica, Paris 1997, P28.

<sup>4</sup> PATAT.J.P, Monnaie, institution financière et politique monétaire, édition Economica, PARIS 1993, P33.

<sup>5</sup> BEITONE Alain, jean -pierre GUIDONI, Dictionnaire des sciences économiques, Paris, 1991, P116.

# Chapitre 01 : Généralités sur le financement et l'investissement

---

- Fournir conseil, assistance, et d'une manière générale tout service destiné à faciliter l'activité de sa clientèle.

La loi du 12 Janvier 1988 stipule quant à elle que la banque est une personne morale commerciale dotée d'un capital soumise à ce titre au principe de l'autonomie financière et de l'équilibre comptable.

Avec la transition de l'économie algérienne d'une économie planifiée à une économie de marché, une autre définition est donnée aux banques par la loi 90-10 d'avril 1990 qui stipule que les banques sont des personnes morales qui effectuent à titre de progression habituelle et principalement les opérations décrites aux articles 110 à 113 de la loi N° 90-10 du avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, qui comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci.

## 2. Le rôle des banques

Les banques sont des entreprises qui produisent et vendent des services financiers variés, au premier rang desquels figure la gestion des fonds d'autrui. Leur succès dépend naturellement de leur capacité à identifier les attentes de leur clientèle et à y répondre de façon efficiente mais aussi à prix compétitif.

Les différentes définitions ci-dessus nous permettent d'illustrer les multiples services offerts par les banques. Cependant elles précisent bien le rôle d'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les demandeurs de fonds.

**Figure n°01 :** Processus de financement des agents à besoin de fonds par le biais de l'intermédiation bancaire.



Source : Darmon O., « stratégie bancaires et gestion de bilan », Edition Economique, paris, 1998, P.45

# Chapitre 01 : Généralités sur le financement et l'investissement

---

Une multitude de chercheurs ont essayé de définir le rôle exact que jouent les banques dans l'économie. La résultante de ces travaux était une diversité d'opinions concernant l'emploi de ces institutions financières.

Afin de pouvoir définir le rôle de la banque, on va s'intéresser aux travaux de certains chercheurs ainsi que leurs réflexions concernant le sujet.

Selon Smith, les banques jouent un rôle important au niveau microéconomique. Elles sont le lieu du mécanisme de régulation du crédit offert. Elles sont un maillon central, car elles doivent jouer un rôle essentiel d'évaluateur et de contrôleur des emprunteurs<sup>6</sup>.

En effet, le bien être social et la croissance passent nécessairement par une bonne organisation du marché de crédit. Ceci se fait grâce à une sélection des financements les moins risqués pour garantir le remboursement du capital prêté.

Cette activité d'octroi des crédits est la vocation principale des banques. C'est pourquoi leur rôle est déterminant dans la minimisation des risques bancaires à travers la sélection des marchands prudents.

## **2.1. Le rôle des banques dans les opérations financières**

Les banques ont un rôle spécifique dans le cycle économique. Elles exercent un nombre de fonctions qui ont évolué au cours des âges et qui se caractérisent à l'époque contemporaine par une volonté générale de procéder à leur régulation<sup>7</sup>.

### **a. Une vue globale sur le rôle des banques**

Les banques jouent un rôle primordial dans les opérations financières. Elles sont tout d'abord un conseiller primordial que ce soit pour les émetteurs ou les épargnants.

En effet, la transmission d'informations, la centralisation et la diffusion de renseignements économiques ou boursiers et la suggestion de placement sont les principales tâches du conseiller bancaire vis-à-vis des épargnants.

---

<sup>6</sup> Sylvie DIATKINE, Fondements de la théorie bancaire : des textes classiques aux débats contemporains, Paris, P89

<sup>7</sup> Dr GODIH Djamel, Dr LAZREG Mohammed, les principes généraux afférents aux techniques bancaires, P11

# Chapitre 01 : Généralités sur le financement et l'investissement

---

En plus, Les banques sont également des intermédiaires entre l'offre et la demande de capitaux à long terme. Elles ont un rôle important à jouer sur le marché financier, dans le placement et l'émission de valeurs mobilières et pendant la durée de la vie des titres ; c'est par elles que se nouent les rapports entre émetteurs et épargnants. A cet effet, les banques ont constitué des services spécialisés dont l'importance et l'appellation varient selon les établissements, qui sont essentiellement le service des affaires financières, services des titres et services de la bourse.

La banque intervient souvent pour conclure des opérations financières soit pour le compte de ses clients moyennant une rémunération qui est matérialisée par des commissions sur l'opération elle-même, soit pour son propre compte.

En général, il est recensé les opérations financières suivantes :

- L'émission d'obligations et leur négociation ;
- L'émission d'actions et leur négociation ;
- Les opérations de change entre différentes devises ;
- Les opérations de placement ;
- La gestion et le suivi d'un portefeuille de valeurs pour le compte de sa clientèle et / ou pour son propre compte.<sup>8</sup>

## **b. Le rôle de la banque dans la collecte des ressources**

La banque est une entreprise qui s'occupe de la réception des dépôts d'argent et de la collecte de l'épargne.

La banque, offre ainsi à ses clients une panoplie de produits comme les opportunités de placement et de rémunération des capitaux détenus à leur niveau, et cela avec des durées et conditions très variées, afin de mieux les adapter les uns aux autres.

Dans ce cadre, la banque assure pour elle une ressource nécessaire pour mener à bien son activité d'allocation de capitaux qui lui est principale. De même que la recherche de créditeurs à

---

<sup>8</sup> Dr GODIH Djamel, Dr LAZREG Mohammed, les principes généraux afférents aux techniques bancaires, P 12.

# Chapitre 01 : Généralités sur le financement et l'investissement

---

vue et à terme auprès de sa clientèle assure l'établissement bancaire, outre des marges, une sécurité appréciable puisqu'elle limite sa dépendance vis-à-vis du marché monétaire et de la banque d'émission.

La collecte de ressources s'opère généralement grâce :

- Aux dépôts dans les comptes de particuliers et des entreprises (comptes de chèques, compte courants) sans rémunérations ;
- Aux dépôts dans les comptes d'épargne avec rémunération ;
- Aux dépôts à terme avec rémunération ;
- Aux souscriptions de bons de caisse avec rémunérations.

Sachant que la durée de détention de ces différentes ressources au niveau de la banque varie sachant qu'elles sont à vue ou à terme, la banque les adapte à des emplois correspondants. Pour les dépôts à vue, elle est tenue de les restituer après en avoir assuré la garde des présentations du déposant. Quant aux dépôts à terme, elle doit les restituer à terme (à échéance) en plus de leur rémunération.

## **c. Le rôle de la banque dans les opérations de trésorerie**

L'activité de la banque est principalement monétaire, une monnaie dont les mouvements sont de part et d'autres et dans différents sens. Son rôle est de soumettre au comité de trésorerie les prévisions de collecte, de dépôts, ainsi que celles de distribution de crédits pour permettre l'élaboration d'un plan de trésorerie très fiable qui pourra être pris en considération lors de l'élaboration des stratégies de gestion.

## **d. Le rôle de la banque dans l'octroi des crédits ;**

En Algérie, la loi N° 86/12 du 19 Août 1986, définit le crédit comme tout acte par lequel un établissement habilité à cet effet, met ou promet de mettre temporairement et à titre onéreux des fonds à la disposition d'une personne morale ou physique ou contracte pour le compte de celle-ci un engagement par signature.

# Chapitre 01 : Généralités sur le financement et l'investissement

---

L'opération de crédit par décaissement se reconnaît à la réunion de trois éléments :

- Une avance en monnaie ;
- Une rémunération du créancier ;
- La restitution des fonds prêtés.

En outre, il distingue traditionnellement, le crédit réel consenti en considération de la valeur du gage offert au créancier, du crédit personnel accordé en considération à la confiance qu'inspire le débiteur.

Le crédit a pour conséquence un développement des investissements au sein d'une branche d'activité d'une entreprise ou une accélération de la circulation des biens.

Cependant, les incidents monétaires du crédit ne sont pas moindres. Une augmentation du volume des crédits contribue particulièrement à l'augmentation de la masse monétaire susceptible d'entraîner un déséquilibre entre l'offre et la demande globale de biens et de services. Elle est génératrice de l'inflation ou de déflation, de modification dans le pouvoir d'achat de la monnaie. Le danger est d'autant plus grand que le crédit participe dans l'émission d'un pouvoir d'achat qui ne trouve pas sa contrepartie quasi-immédiate dans la production de bien de consommation.

## **3. Les opérations de la banque**

Les opérations de la banque comprennent la réception des fonds de la part de particuliers ou entreprises, les opérations de crédit ainsi que la mise à la disposition du client des moyens de paiement et la gestion de ces derniers.

### **3.1. La collecte des dépôts**

Selon la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et le crédit, sont considérés comme fonds reçus du public les fonds recueillis des tiers, notamment sous forme de dépôt, avec le droit d'en disposer pour son propre compte, mais à charge de les restituer.

En d'autres termes, le dépôt désigne les fonds déposés par un individu, un ménage ou une entreprise sur le compte bancaire ouvert auprès de la banque de son choix. On distingue deux

types de dépôts : les dépôts à vue et les dépôts à terme.

**Les dépôts à terme :** Dans ce type de dépôts, les liquidités déposées ne peuvent être retirées par leurs propriétaires qu'après un certain laps de temps fixé à l'avance dans un contrat, signé par les personnes concernées par le dépôt. (Comptes à terme, bons de caisse, etc.)

**Les dépôts à vue :** Ce dépôt a l'avantage de la souplesse. En effet, les liquidités enregistrées sur le compte peuvent être à tout moment restituées à son titulaire (Comptes chèque, comptes courants, etc.)

### 3.2. La distribution des crédits

Les fonds recueillis par les banques auprès de ses clients déposants sous forme de dépôts, constituent une ressource importante qui ne doit pas être immobilisée dans les caisses.

En effet, la loi permet de les utiliser pour accorder des crédits aux agents économiques de confiance qui ont besoin de capitaux pour investir, produire et consommer.<sup>9</sup>

En collectant les sommes disponibles et en centralisant les demandes de crédits, le banquier permet l'utilisation de tous les capitaux quels que soit leurs montants et la durée de leur disponibilité.

### 3.3. Les moyens de paiement

Ce sont tous les supports ou techniques mis à disposition des clients qui leur permettent de payer quelque chose, de rembourser une dette ou de transférer des fonds. Ces moyens sont très nombreux : les espèces, les chèques, les effets de commerce, les cartes bancaires, etc.

### 3.4. Les activités annexes

Ce sont toutes les activités qui prolongent les opérations de banque et qui comprennent les opérations de change, les opérations sur ors, métaux précieux et pièces, les opérations sur valeurs mobilières et les produits financiers, le conseil en matière de gestion de patrimoine, le conseil en matière de gestion financières, l'ingénierie financière, etc.

---

<sup>9</sup> Guy CAUDAMINE et Jean MONTIER, Banque et marchés financiers, P 85.

## 4. Typologie de la banque

Certains évènements financiers illustrés par des faillites de banques utilisant de manière irrationnelle les dépôts des clients, les tendances politiques des dirigeants au pouvoir et la spécialisation des secteurs économiques (agriculture, industrie, service....) sont à la base des règles de la spécialisation des banques dans le monde. On recense plusieurs formes d'organisation des banques<sup>10</sup> :

### 4.1. Les banques commerciales :

Les banques commerciales sont en lien directe avec les agents économiques, elles collectent leurs épargnes, et gèrent leurs dépôts leur offrent de nombreux services bancaires.

Pour cela, elles disposent d'un réseau d'agences réparties sur le territoire qu'elles exercent leur activité.

D'un point de vue économique, la banque est un commerce consistant à mobiliser l'argent des agents économiques ayant un excès de financement sous formes de dépôt (à vue et à terme), dans le but de les distribuer aux agents à besoin de financement sous forme de crédit (à court terme, à moyen et à long terme) ou de leurs investissements dans les opérations financières.

### 4.2. Les banques de dépôt :

Les banques de dépôt peuvent recevoir des dépôts et distribuer des crédits à toute échéance, mais sont en contrepartie restreinte dans leur activité de prise de participation dans le capital de l'entreprise non bancaire.<sup>11</sup>

Autrement dit, c'est une banque qui reçoit et gère les dépôts d'argent de ses clients. Ces dépôts peuvent prendre la forme de compte, compte épargne, et peuvent aussi avoir d'autres activités bancaires et être classé du coup dans un autre type de banque.

Ce type de banque est le plus connu par les particuliers, cependant elles travaillent aussi avec des clients professionnels et des entreprises.

---

<sup>10</sup> BELAID Mohand-Cherif, Comprendre la banque, édition pages bleues, 2015, P 08.

<sup>11</sup> PIERRE, Charles PUPION, Economie et gestion bancaire, édition DUNOD, Paris, 1999, P16.

## **4.3. Les banques d'investissement**

Les banques d'investissement sont des banques qui ne reçoivent pas de dépôts de la part de particuliers, mais uniquement de la part d'entreprises et d'investisseurs, qui recherchent, soit à se financer soit à placer leurs liquidités. Elles ont essentiellement trois types d'activités :

Leur activité première consiste à faire du conseil, notamment en fusion-acquisition.

Deuxièmement, elles s'occupent d'activités liées au financement des entreprises. Les banques d'investissement organisent les augmentations de capital, les introductions en bourse, le lancement d'emprunts obligataires, etc.

Enfin, le troisième type d'activités vise à trouver les placements financiers ou les couvertures les plus rentables. La banque sert d'intermédiaire à ses clients sur les marchés financiers et sur les marchés des changes.

## **4.4. Les banques d'épargne ou de prévoyance**

Les banques d'épargne et de prévoyance sont spécialisées dans la collecte des ressources des petits épargnants ; leurs dépôts sont dans la plupart des cas à court terme et prennent la forme de livret d'épargne. Cependant, ils peuvent aussi être des dépôts à terme en prenant la forme des bons de caisse ou d'obligations.

## **4.5. Les banques d'affaires :**

Les banques d'affaires sont au service exclusif d'entreprises qu'elles accompagnent dans leur stratégie de financement et de développement.

Elles se financent essentiellement sur le marché interbancaire (auprès des autres banques) des banques centrales ou des marchés financiers, par voie d'emprunt.

Niveau ressources, elles se rémunèrent grâce aux commissions acquises au titre des services/conseils rendus aux entreprises.

## **4.6. Les banques mixtes**

Ce sont des banques qui partagent les caractéristiques des banques de dépôt et des banques d'affaires.

## **4.7. La banque centrale**

La banque centrale est un établissement qui contrôle le système bancaire d'un pays. Appelée aussi banque des banques ou banque de l'Etat, elle est un organisme qui assure l'émission et la mise en circulation des billets et des pièces de monnaie, ainsi que la mise en œuvre de politiques monétaires à des fins de stabilité des prix.

## **4.8. Les banques coopératives<sup>12</sup>**

Les banques coopératives sont des sociétés qui appartiennent à leurs clients ou sociétaires. C'est-à-dire qu'ils en sont les actionnaires. Ceux-ci peuvent être des personnes morales ou physiques.

La banque coopérative est une entreprise dont la propriété est collective et dans laquelle le pouvoir est démocratique. Les clients sociétaires ont la caractéristique d'être à la fois associés et usagers, à la fois propriétaires et clients de leur banque.

Dans une banque coopérative, une partie du résultat annuel est redistribuée aux sociétaires, ces bénéfices peuvent être restitués sous forme de remise.

Les dirigeants d'une banque coopérative sont élus par les sociétaires avec le principe d'élection suivant : une personne, une voix.

## **4.9. Banque publique**

Une banque publique est une société bancaire dont l'Etat ou des acteurs publics sont propriétaires. Elle se distingue d'une banque commerciale par son type d'actionnariat, mais aussi souvent par certaines missions qui lui sont confiées par la puissance publique.

---

<sup>12</sup> Le guide de la banque, comprendre la banque, édition ; comprendre et choisir.com P 18-19

## 5. Les ressources de la banque

Les ressources des établissements de crédit proviennent de trois sources principales. D'une part, ces ressources sont constituées par les dépôts des épargnants et des titulaires de comptes bancaires, particuliers ou entreprises.

D'autre part, ces ressources incluent les emprunts qu'elles réalisent sur les marchés financiers, auprès d'autres établissements de crédit (marché interbancaire), ou auprès de la banque centrale dont elles dépendent.

Enfin, ces ressources proviennent des revenus générés par leurs propres placements en instruments financiers à terme, en parts de fonds d'investissement, en actions, en obligations, ou en bons du Trésor.

## Section 02 : Notions de base sur les investissements

Le financement, c'est l'art et la science de comprendre les entrées et sorties d'argent, de décider de leur affectation et de déterminer si ces derniers mèneront aux résultats escomptés ou non.

En effet, une partie de ces financements est destinée à satisfaire les besoins financiers nés du cycle d'exploitation, et l'autre partie permet l'acquisition de moyens de production, c'est-à-dire l'investissement.

Dans cette section, je vais aborder, de manière générale d'abord, l'investissement, ses typologies, ainsi que ces caractéristiques, pour qu'en fin, je puisse parler des projets d'extension au sein des entreprises.

### 1. Définition de l'investissement

L'investissement est un ensemble des biens et services achetés ou bien créés par les agents économiques au cours d'une période donnée pour produire ultérieurement d'autres biens et services<sup>13</sup>.

---

<sup>13</sup> BOUGHABA Abdellah, Analyse et évaluation des projets, Edition Berti, Alger, 2005, P7

Pour l'entreprise l'investissement est une dépense destinée à maintenir ou à accroître son potentiel productif<sup>14</sup>.

Ainsi, l'investissement pour l'entreprise est une opération qui entraîne une affectation de ressources à un projet industriel ou financier dans l'espoir de créer une nouvelle valeur, d'en retirer des flux de liquidité sur un certain nombre de périodes afin d'enrichir l'entreprise.

Stratégiquement parlant, l'importance de l'investissement n'est pas des moindres, car il permet à l'entreprise d'obtenir un avantage concurrentiel et d'améliorer son positionnement sur le marché<sup>15</sup>.

## **2. Typologies des investissements**

### **2.1. Classification par nature**

Ce type de classification montre la nature et le mode de ces investissements selon les catégories, on peut distinguer :

- Les investissements industriels et commerciaux sous la forme d'actif physique ;
- Les investissements financiers qui prennent la forme de titre de participation ;
- Les investissements incorporels comme la recherche, les publicités et les brevets ;
- Les investissements en besoin de fonds de roulement.

### **2.2. Classification comptable**

Selon ce critère on distingue :

- Les investissements corporels (matériels) : Ce sont les dépenses consacrées à l'acquisition de biens concrets et physique pour la production comme les terrains, les bâtiments, les équipements, etc. ;
- Les investissements incorporels (immatériels) : ils recouvrent toutes les dépenses de long terme, autres que l'achat d'actifs fixes, que l'entreprise consente dans le but d'améliorer ses résultats (brevets, licences, logiciels informatiques, etc.) ;

---

<sup>14</sup> CAPUL Jean-Yves, L'économie et la science sociale de A à Z, Paris, France, 2004, p164.

<sup>15</sup> HOUDAYER Robert, Evaluation financière des projets, 2ème édition, Paris, 1999, P7.

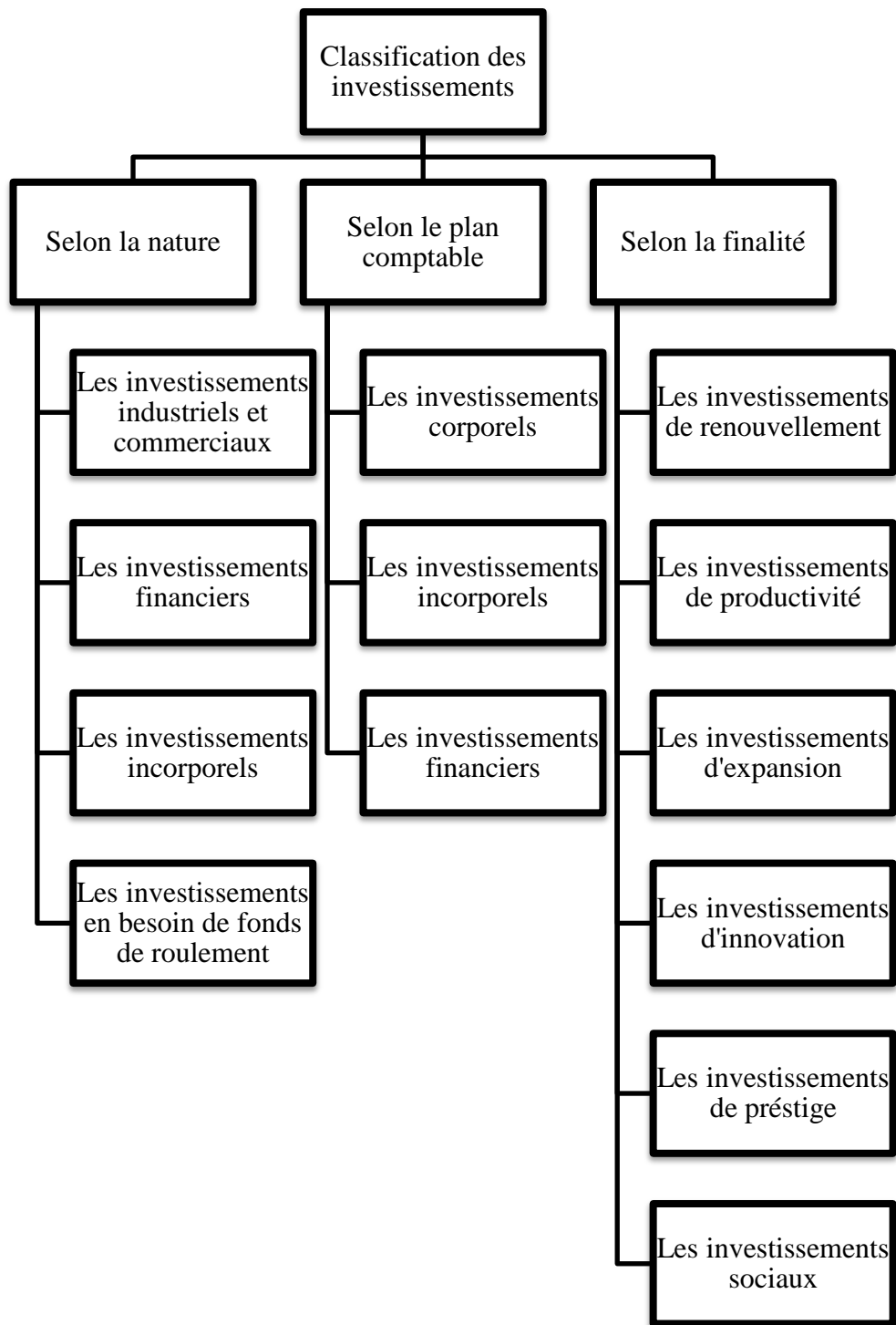
- Les investissements financiers : ils se caractérisent par l'acquisition de droits de créances (dépôts, prêts), ou droits financiers (titres), par objectif de prendre le contrôle d'une autre société ou d'effectuer un placement à long terme.

## **2.3. Classifications par finalité**

Cette classification est faite selon l'objet de chacun de ces investissements comme suit :

- Les investissements de renouvellement, dont l'objet est le maintien du potentiel de production et de distribution et qui contribue à la continuité de l'activité de l'entreprise en assurant un renouvellement à l'identique de la capacité de production ;
- Les investissements de productivité, qui contribuent à la rationalisation et à la modernisation de l'outil de production suite à l'évolution technologique et une stratégie de réduction des coûts ;
- Les investissements d'expansion, dont l'objet est l'accroissement du potentiel de production et de distribution afin de répondre à la demande faite à l'entreprise ;
- Les investissements d'innovation, qui correspondent au développement d'activité nouvelle en liaison avec le lancement de nouveaux produits et la création de nouveaux marchés ;
- Les investissements de prestige, dont l'objet est de générer une certaine image de marque pour l'entreprise ;
- Les investissements sociaux, dont l'objet est l'intérêt public de l'entreprise.

Figure n°02 : Typologie des investissements



Source : Réalisée par mes soins selon les informations précédentes.

## 3. Les caractéristiques de l'investissement

### 3.1. Le capital investi

Le capital investi ou le montant de l'investissement initial regroupe toutes les dépenses engagées dans la réalisation du projet jusqu'à sa mise en œuvre<sup>16</sup>.

Autrement dit, il représente les dépenses d'investissement que l'entreprise doit supporter pour réaliser son projet pendant toute la durée de vie de ce dernier.

### 3.2. La durée de vie du projet

La durée de vie d'un projet d'investissement représente la période durant laquelle ce dernier réalise des revenus financiers attendus, Il existe plusieurs durées de vie :

- La durée de vie technique : Elle correspond à la durée de vie probable du bien compte tenu des conditions de son utilisation, période au terme de laquelle l'investissement est obsolète ;
- La durée de vie économique : Elle correspond à la durée de vie probable du produit compte tenu de l'évaluation des coûts, c'est-à-dire la durée de vie pendant laquelle l'investissement génère des flux positifs de rentabilité ;
- La durée de vie comptable : Période d'amortissement de l'équipement.

### 3.3. Les recettes nettes (Cash-Flows)

Elles représentent la différence entre les produits annuels encaissables et les charges annuels seront décaissées pour ce projet qui interviennent durant l'exploitation de l'investissement.

$$\text{Cash flow (CF)} = \text{recettes générales} - \text{dépenses générales}$$

---

<sup>16</sup> CYRIELLE Mandou, Procédure de choix d'investissement, Edition Dunod, 2ème édition, Paris, 2009, P31.

## 3.4. La valeur résiduelle (VR)

La valeur résiduelle, est la valeur marchande de l'investissement après son utilisation. Elle peut être nulle ou même négative (frais de démontage) ; elle varie tout au long de la durée de vie de l'investissement<sup>17</sup>.

$$\text{VR} = \text{Total des immobilisations} - \text{Total des amortissements}$$

### Conclusion

On peut déduire de ce chapitre que la banque n'est pas une entreprise comme les autres car en effet, elle joue le rôle d'intermédiaire entre demandeurs et offreurs de capitaux.

Ces agents à besoin de fonds, sont généralement des investisseurs qui cherchent à financer leurs différents projets.

En entreprise, les investissements vont généralement de l'acquisition de biens corporels ou incorporels, jusqu'à leur renouvellement.

Ces derniers nécessitant des apports en capitaux importants, les entreprises font recours à l'endettement auprès des établissements bancaires.

---

<sup>17</sup> CONSO Pierre et HEMICI Farouk, Gestion financière de l'entreprise, 10ème Edition, Paris, 2002, P 386.

# **Chapitre 02 :**

## **Les stratégies d'extension en entreprise et leurs modes de financement**

### **Section 01 : Les stratégies d'extension en entreprise**

Dans sa démarche de développement et de croissance, une entreprise peut opter pour différentes stratégies, et ce, selon l'objectif fixé au préalable par le dirigeant. On notera que ces stratégies ne sont pas exclusives l'une de l'autre, et peuvent parfaitement être combinées.

Les stratégies d'extension sont des ensembles de décisions coordonnées qui ont pour objectif d'accroître la taille de l'entreprise.

Dans cette section seront traités les différentes stratégies d'extension auxquelles les dirigeants d'entreprise peuvent opter, leurs modalités, ainsi que les enjeux et perspectives que peuvent présenter ces dernières.

#### **1. Définition de l'extension d'entreprise**

L'extension de l'entreprise correspond à l'augmentation de la taille de celle-ci dans le temps à des fins de croissance. Cette taille peut être appréciée à travers des critères quantitatifs ou qualitatifs. Elle se repère généralement à travers trois indicateurs :

- Les facteurs (main d'œuvre, capital) ;
- Les produits (ventes, parts de marché) ;
- Les résultats (bénéfices, CAF).

#### **1.1.Perspectives et objectifs de l'extension d'entreprise**

En général, la cela permet à l'entreprise de réduire ses coûts et d'être plus efficace dans son activité. En effet, opter pour une stratégie d'extension permet de :

- Abaisser les coûts de production grâce aux économies d'échelle ;
- Réaliser des effets de synergies ;
- Atteindre une taille critique : elle correspond à la taille minimum qu'une entreprise doit avoir pour survivre sur son marché avec la concurrence existante ;
- Accroître son pouvoir sur les fournisseurs pour obtenir des réductions de prix et des délais de paiement longs ;

- Accroître son pouvoir sur les marchés financiers pour obtenir des taux d'intérêt plus bas et des crédits plus longs ;
- Accroître son pouvoir sur le marché : grâce à sa position dominante, l'entreprise peut imposer sa politique de prix ;
- Pouvoir financer des recherches et des actions commerciales coûteuses.

### 2. Stratégies d'extension en entreprise

#### 2.1.Stratégie d'extension interne

La croissance interne, ou encore organique, peut se définir comme le développement de l'entreprise à partir de ses propres ressources (humaines, financières et techniques) et non à partir d'une acquisition. Dans ce cas là, l'entreprise développe progressivement son potentiel. Cette stratégie est souvent préférée par les PME.

Cette stratégie peut être réalisée par :

- **L'acquisition d'actifs** (machines, brevets, etc.) ;
- **La production d'actifs** (construction de hangars, développement de nouvelles technologies, etc.)

#### 2.2.Stratégie d'extension externe

L'extension externe peut se définir comme le développement de l'entreprise par le biais d'acquisitions et/ou de fusions. Elle est le plus souvent le fait des grandes entreprises. Elle s'effectue par le développement d'accords de partenariat et par le rachat d'entreprise.

##### 2.2.1. Modalités juridiques d'extension externe

- **La prise de participation** : elle consiste à acquérir moins de 50 % du capital d'une entreprise ;
- **La fusion** : c'est l'opération par laquelle plusieurs entreprises mettent en commun leur patrimoine, n'enformant ainsi plus qu'une seule ( $A+B=C$ ) ;
- **La fusion-absorption** : c'est le regroupement de deux ou plusieurs entreprises qui disparaissent à l'exception de l'une d'entre elles ( $A+B=A$ ) ;
- **L'apport partiel d'actif** : c'est l'apport par une société d'une partie de ses éléments

d'actifs à une autre société (A → B) ;

- **Contrat de partenariat** : franchise, alliance, sous-traitance, etc.

### 2.2.2. Modalités financières d'extension externe

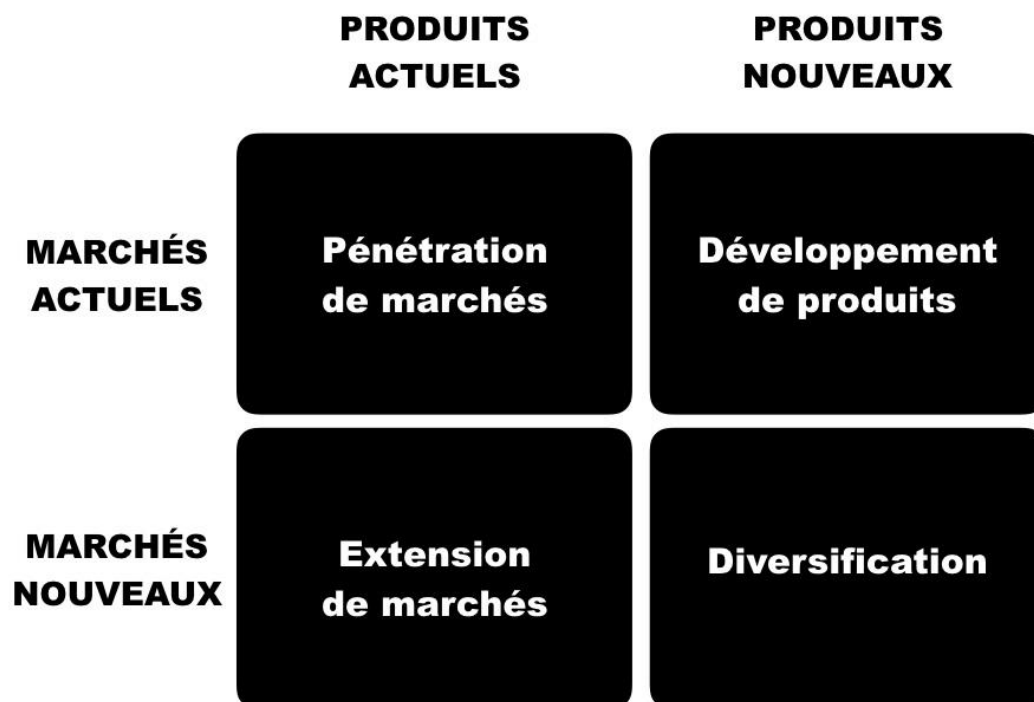
- **L'offre publique d'achat (OPA)** : procédure de prise de contrôle d'une société par une autre en proposant aux actionnaires de leur acheter leurs actions à un prix supérieur au cours boursier ;
- **L'offre publique d'échange (OPE)** : procédure de prise de contrôle d'une société par une autre en proposant aux actionnaires de leur échanger leurs actions contre les actions de la société qui lance l'OPE ;
- **L'offre publique de vente (OPV)** : formule permettant à un détenteur d'actions d'une société cotée en bourse d'en céder une certaine quantité à prix fixé ;
- **Le ramassage boursier** : technique d'achat systématique en bourse des titres à la vente d'une société sur une prise de contrôle de celle-ci. (la société A se porte acquéreur de titres d'une autre société B dont le capital est très dispersé).

### 2.3. Matrice d'ANSOFF

Créée par Igor ANSOFF en 1957, la matrice Produits-Marchés permet, dans un environnement en mutation, de classer les différentes stratégies de croissance pour l'entreprise en croisant les produits actuels et nouveaux avec les marchés actuels et nouveaux.

L'objectif de cette matrice est de faciliter la prise de décision des dirigeants en présentant de manière simple les différents choix stratégiques qui s'offrent à l'entreprise dans le but d'atteindre les objectifs de croissance fixés.

Figure n°03 : Matrice d'ANSOFF



Source : H. Igor ANSOFF, Strategies for diversification, Harvard Business Review, 1957, P113.

### 2.3.1. Les différents choix stratégiques selon la matrice d'ANSOFF

**Stratégie de pénétration du marché :** C'est une stratégie par laquelle l'entreprise essayera d'accroître et d'augmenter considérablement les parts de marché de ses produits actuels sur leurs marchés existants. En d'autres termes, dans ce cas-là il n'y aura pas d'innovations particulières, mais plutôt un effort marketing de masse.

En effet, l'entreprise aspire à fidéliser ses clients et accroître leur fréquence d'achat, mais aussi à attirer une nouvelle clientèle potentielle et capter les clients de la concurrence.

Cette stratégie est réalisable grâce aux économies d'échelle, c'est à dire diminuer le coût moyen de production avec l'augmentation des volumes de production.

**Stratégie d'extension de marché :** L'idée principale de cette stratégie est de chercher de nouvelles missions aux produits déjà existants. Autrement dit, l'entreprise cherche à accroître ses ventes en proposant ses produits sur de nouveaux marchés et ce en optant pour une extension géographique et de nouveaux canaux de distribution afin de toucher de nouveaux segments de clientèle.

**Stratégie de développement de produits :** Cette stratégie consiste à développer et proposer de nouveaux produits sur les marchés déjà existants. Ces nouveaux produits vont prendre la place des produits existants car ils seront perçus comme étant améliorés grâce à leurs nouvelles caractéristiques innovantes.

Cette stratégie a pour objectif d'inciter les clients actuels à acquérir cette nouvelle gamme, mais aussi d'attirer d'autres clients potentiels.

**Stratégie de diversification :** C'est une modalité d'extension qui peut se traduire par le développement de nouveaux produits ou l'entrée dans un ou plusieurs nouveaux marchés qui sortent du périmètre d'activité habituel de l'entreprise.

Cette stratégie nécessite d'intégrer de nouvelles compétences et de capitaliser de l'expérience sur les nouvelles lignes de produits et les nouveaux marchés ciblés.

On notera que cette stratégie se présente en plusieurs types :

- a. La diversification horizontale :** elle permet aux entreprises de développer de nouveaux produits sur leur marché actuel. Toutefois, les moyens de production, les technologies utilisées et la clientèle visée restent inchangés.
- b. La diversification verticale :** elle consiste à développer une nouvelle activité en s'étendant dans sa propre filière, en amont ou en aval de son activité d'origine.
  - En amont, elle permet aux entreprises d'assurer leur approvisionnement en intégrant les activités assurées par leurs fournisseurs.
  - En aval, elle leur donne la possibilité d'assurer la distribution de leurs services et de leurs produits.

- c. **La diversification concentrique** : elle permet à l'entreprise de se diversifier dans des activités complémentaires à celles déjà existantes, sur les plans technologiques et commerciaux. Il s'agit de faire jouer des synergies en exploitant les facteurs clés de succès de l'entreprise.
- d. **La diversification pure** : elle se traduit par la volonté des entreprises à se lancer dans une ou plusieurs nouvelles activités n'ayant aucun point commun avec les activités existantes. Il s'agit d'activités distinctes qui portent sur des marchés séparés. Ainsi, quand une activité est en difficulté, celle-ci peut être compensée par une autre activité plus profitable. Cette stratégie de diversification est la plus difficile et la plus risquée.

### 3. Enjeux et perspectives de l'extension d'entreprise

La décision d'opter ou non pour un projet d'extension au sein de l'entreprise résulte d'un long processus de réflexion des dirigeants en pesant le pour et le contre de cette dernière. En effet, ils doivent prendre en considération certains enjeux en vue de réaliser leurs perspectives. En général ces derniers sont :

#### 3.1. Les enjeux

- Coûts élevés des acquisitions d'entreprises d'où l'importance des capitaux nécessaires ;
- Risque d'endettement très lourd ;
- Nécessité d'acquérir de nouvelles compétences ;
- Réorganisation délicate des structures et de la hiérarchie ;
- Difficulté d'atteindre la taille critique.

#### 3.2. Les perspectives

- Diminution des risques
- Réalisation des effets de synergie
- Promotion du personnel et préservation du climat social
- Maîtrise du rythme de croissance
- L'accès à des domaines nouveaux et des compétences nouvelles
- La réduction de la concurrence

### Section 02 : Les modes et mécanismes de financement

#### 1. Les modes de financement

Pour financer son activité, l'entreprise peut faire appel à différentes sources de financement. Un des aspects déterminants de la stratégie financière est le choix des financements les mieux appropriés. Mais pour effectuer correctement ce choix, il est indispensable de connaître, au préalable, l'ensemble des sources possibles.

D'une façon générale nous distinguons le financement par fonds propres, le financement par quasi-fonds propres et le financement par endettement<sup>1</sup>.

##### 1.1. Financement par fonds propres

Les fonds propres, aussi appelés capitaux propres, correspondent aux ressources de la société.

Il existe plusieurs moyens de financement d'origine interne, parmi lesquels on pourra citer :

##### 1.1.1. Autofinancement

L'autofinancement est le surplus monétaire conservé par l'entreprise après distribution des dividendes<sup>2</sup>.

Lorsque les réserves de l'entreprise sont suffisantes, on peut décider de réaliser l'investissement sans faire appel à des apporteurs de fonds externes à l'entreprise. Toutes les dépenses sont alors financées par des capitaux propres à l'entreprise. C'est ce qu'on appelle l'autofinancement<sup>3</sup>.

Autrement dit, l'autofinancement pour une entreprise consiste à recourir à sa propre trésorerie pour financer un investissement. L'entreprise utilise les profits dégagés au cours des années précédentes, et qui n'ont pas été distribués aux associés.

Il est considéré comme un mode de financement privilégié des entreprises, étant donné que c'est le plus simple à mettre en œuvre et qu'il n'encourt aucun frais.

---

<sup>1</sup> Rivet. Alain, Gestion financière, édition Ellipses, Paris, 2003, P135.

<sup>2</sup> CONSO & HAMICI, Gestion financière de l'entreprise, édition Dunod, Paris, P 24.

<sup>3</sup> ORGE R, La décision d'investir, édition clé international, 1978, Paris, P7.

Ce dernier représente la différence entre la capacité d'autofinancement et les dividendes distribués au cours de l'exercice<sup>4</sup>.

$$\text{Autofinancement} = \text{CAF} - \text{Dividendes.}$$

La capacité d'autofinancement (CAF) de l'entreprise est calculée selon l'une des méthodes suivantes :

**a. Selon l'excédent brut d'exploitation (EBE) :**

**Tableau n°01 : Calcul de l'autofinancement selon l'EBE**

Excédent brut d'exploitation	
+	Autres produits d'exploitation encaissables
-	Autres charges d'exploitation décaissables
+	Produits financiers encaissables
-	Charges financières décaissables
+	Produits exceptionnels encaissables (sauf produits des cessions d'éléments d'actif)
-	Charges exceptionnelles décaissables
=	Capacité d'autofinancement (CAF)
-	Dividendes
=	Autofinancement

Source : réalisé par mes soins

---

<sup>4</sup> Fadoua ANAIRI, Sources de Financement des petites et moyennes entreprises et contraintes de survie, Université Mohammed V de Rabat, Maroc, P321.

### b. Selon le résultat net :

**Tableau n°02** : Calcul de l'autofinancement selon le résultat net

Résultat de l'exercice	
+	Charges non décaissables (Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions)
-	Produits non encaissables (Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions)
-	Quote-part de subvention virée au résultat
+	Valeur nette comptable (VNC) d'éléments d'actifs cédés
-	Produits des cessions d'éléments d'actifs
=	Capacité d'autofinancement (CAF)
-	Dividendes
=	Autofinancement

**Source : réalisé par mes soins**

L'autofinancement présente certains avantages, sur le plan stratégique il confère à l'entreprise un degré de liberté en matière de choix d'investissements, et sur le plan financier il constitue un facteur d'indépendance financière appréciable, étant donné que son coût financier est nul et elle ne rend pas dépendante à un tiers.

Par contre, L'autofinancement peut également présenter parfois des inconvénients et cela en étant insuffisant pour couvrir tous les besoins de fond d'entreprise.

#### 1.1.2. Cession d'éléments d'actifs

La cession d'actif est une opération économique et financière, qui consiste à céder des actifs afin de générer des produits exceptionnels, essentiellement de la trésorerie.

La cession d'élément d'actif consiste à récupérer aujourd'hui une somme de capitaux et à se priver des flux financiers que l'on pourrait percevoir sur une certaine durée<sup>5</sup>.

L'opération de cession d'actifs peut être issue :

- Du renouvellement des immobilisations qui s'accompagne de la vente du matériel remplacé ;
- Du recentrage des activités (l'entreprise cède des actifs qu'elle juge marginales par rapport aux métiers dominants qu'elle exerce).

La cession d'éléments d'actifs représente des avantages, mais aussi des inconvénients pour l'entreprise, à savoir :

➤ **Les avantages :**

- Le recentrage des activités de l'entreprise ;
- Renouvellement des immobilisations de l'entreprise.

➤ **Les inconvénients :**

- La vente des biens de l'entreprise reflète une impression de crise au sein de cettedernière.

### 1.1.3. Augmentation du capital

L'entreprise peut, si elle veut financer sa politique d'exploitation, accroître son capital en augmentant le nombre de parts sociales. Cette méthode peut prendre différentes formes selon les modalités choisies.

En effet, l'augmentation peut être réalisée soit en numéraire, soit par apport en nature ou apport partiel d'actif. Dans la plupart des cas elle donne lieu à la comptabilisation d'une prime d'émission<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> KOEHL J, Les choix d'investissement, édition Dunod, 2003, France, P111.

<sup>6</sup> RIVERT A, Gestion financière, Ellipses 2003, Paris, P189.

### **a. L'augmentation de capital par apport en numéraire**

Lors d'une augmentation de capital en numéraire, les fonds sont apportés par les associés. Alors que certaines sociétés tiennent à garder un actionnariat inchangé et augmentent la valeur nominale des actions, d'autres n'hésitent pas à faire entrer de nouveaux associés au capital en créant de nouvelles actions.

Dans le cas d'une augmentation de la valeur nominale des actions, le capital de la société augmente mais le nombre d'actions reste identique. Cela présente l'avantage de ne pas faire appel à de nouveaux actionnaires et ainsi, garder le contrôle de la société et amoindrir la répartition du capital.

Dans le cas d'une augmentation de capital en numéraire avec création de nouvelles actions, les fonds apportés par les associés vont servir à créer de nouvelles actions de même valeur que les actions existantes. Ces nouvelles actions permettent de faire entrer des tiers dans le capital de la société, ce qui modifie la répartition du capital social puisque les anciens associés sont obligés de racheter de nouvelles actions s'ils veulent conserver la même participation dans le capital.

### **b. L'augmentation du capital par apport en nature**

L'augmentation de capital par apport en nature permet à un associé d'apporter à la société un bien réel, que ce soit une immobilisation corporelle ou incorporelle. Ce bien peut être un immeuble, une machine, un fonds de commerce ou encore un droit au bail, etc.<sup>7</sup>

### **c. L'augmentation du capital par apport partiel d'actifs**

Un apport partiel d'actif est l'opération par laquelle une société apporte à une autre société une partie de ses éléments d'actif et obtient, en contrepartie, des nouveaux titres émis par la société bénéficiaire de l'apport au moyen d'une augmentation de capital. A l'issue de cet apport :

---

<sup>7</sup> ELKBIR, Décision de financement décision d'investissement, édition Gesha, Oujda, 2008, P153.

La société qui effectue l'apport devient actionnaire de la société bénéficiaire de l'apport par l'attribution de nouveaux titres créés par voie d'augmentation de capital social, et la société bénéficiaire de l'apport est substituée à la société qui effectue l'apport dans tous ses biens, droits et obligation relatifs aux éléments d'actif apportés.

### **1.1.4. Le capital risque<sup>8</sup>**

Le capital-risque est un investissement dans de jeunes entreprises non cotées, généralement sous forme d'argent, mais pas que, car ce dernier permet aussi d'apporter en plus des capitaux, un réseau et de l'expérience au profit d'une entreprise naissante, innovante et au futur prometteur, dans le but de réaliser du profit et des plus-values.

### **1.1.5. Les investisseurs providentiels**

Ce sont des personnes physiques qui décident de soutenir financièrement des entreprises dont les projets leurs paraissent être innovants. En plus de cet investissement, ils mettent aussi leurs expériences et carnets d'adresses à la disposition de ces dernières.

## **1.2. Les quasi-fonds propres**

Les quasi-fonds propres sont des ressources financières n'ayant pas la nature comptable de fonds propres, mais s'en approchant. Ils regroupent notamment les titres et prêts participatifs, les titres subordonnés, ainsi que les primes et subventions. Ils sont généralement aussi stables que les fonds propres, et peuvent éventuellement leur être incorporés.

### **1.2.1. Les titres participatifs**

Un titre participatif est un moyen d'investissement qui s'adresse à des tiers non associés à une entreprise et dont l'acquisition permet d'optimiser les fonds propres de cette dernière sans pour autant impacter son capital. La valeur de la somme investie ne présente aucune restriction ou limite<sup>9</sup>.

---

<sup>8</sup> Faÿçal HAFIED, Capital-risque et financement de l'innovation, édition De Boeck Supérieur, 2019, P36

<sup>9</sup> BARREAU. J et DELHAYE.J, Gestion financière, 15ème édition, édition Dunod, Paris, 2006, Page 370.

Autrement dit, il s'agit d'une forme d'investissement dédiée à des personnes qui ne possèdent pas de liens, ou qui ne sont pas associées avec la société ciblée. L'obtention d'un ou de plusieurs titres participatifs ne leur octroie pas un droit de vote ou des parts du capital social.

La durée de vie de ces titres est normalement indéterminée et ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la société. La loi autorise cependant les sociétés à les rembourser au plus tôt 7 ans après leur émission et à la condition que ceci ait été prévu lors de leur émission. Le remboursement se fait alors à l'initiative de l'émetteur et non du souscripteur.

### **1.2.2. Les prêts participatifs**

Les prêts participatifs sont des prêts de longue durée destinés à renforcer les fonds propres des entreprises<sup>10</sup>. Ils sont assimilables aux fonds propres, et non à l'endettement et c'est ce qui fait leur particularité.

Les prêts participatifs s'inscrivent dans un dispositif de financement qui préserve l'autonomie financière et la capacité d'endettement de l'entreprise sans que l'intervention d'un tiers prêteur ne modifie la répartition du capital.

### **1.2.3. Les titres subordonnés**

Les titres subordonnés sont des créances proches de l'obligation, mais dont le remboursement dépend du remboursement préalable des autres créanciers, d'où le terme subordonné.

Ces titres sont donc particulièrement risqués. La contrepartie du risque est que la créance bénéficie d'une rémunération supérieure.

Il existe deux formes de titres subordonnés :

---

<sup>10</sup> Gérard CHARREAUX, Finance d'entreprise, 2eme édition Ems, Bourgogne, 2000, Page 194.

### **a. Titres subordonnés remboursables (TSR)**

Ces titres ont une échéance connue, mais restent subordonnés. Le versement des coupons n'est pas toujours garanti. Sauf en cas de faillite de l'émetteur, le capital est, en revanche, garanti.

### **b. Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)**

Il s'agit d'émissions subordonnées dont la durée est infinie, et le remboursement se faisant au gré de l'émetteur.

Les détenteurs de ces titres ne perçoivent leur coupon que si les actionnaires ont bien encaissé leurs dividendes. Si ce n'est pas le cas, les intérêts des TSDI sont reportés, voire annulés. Ces derniers ne peuvent pas aussi exiger le remboursement des TSDI. L'émetteur peut en revanche les racheter lorsqu'il le souhaite.

### **1.2.4. Les primes et subventions**

Ce sont des aides sans aucune obligation de remboursement, octroyées aux entreprises à titre définitif, par l'état ou par des institutions publiques ou privées. Elles sont généralement destinées à certaines activités d'intérêt général.

Elles sont une source de financement exceptionnelle, assimilées aux fonds propres du fait qu'elles ne soient pas remboursables. L'entreprise doit, cependant, de chercher à en bénéficier et de remplir les conditions d'octroi de ces dernières.

## **1.3. L'emprunt**

L'insuffisance des ressources internes des entreprises et leurs besoins croissants de financement obligent celles-ci à chercher des fonds externes. L'endettement est la première solution de financement externe auxquelles elles recourent dans leurs activités d'investissement. Il existe plusieurs formes d'endettement, les plus utilisés sont : le crédit bancaire d'investissement, l'emprunt obligataire et le crédit-bail<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> BOUYACOUB, L'entreprise et le financement bancaire, Casbah édition ; Alger 2000, page 236

### **Les avantages et les inconvénients des emprunts :**

#### ➤ **Les avantages :**

- L'emprunt ne présente pas de risque de distribution de pouvoir.
- Il génère un effet de levier
- Les intérêts sont des charges fiscalement déductibles.

#### ➤ **Les inconvénients :**

- L'emprunt amplifie les charges financières de l'entreprise.
- Le ratio d'endettement est affecté (la diminution de la capacité d'emprunt).
- Les conditions d'emprunts et les prises de garanties sont lourdes pour les petites entreprises.

### **1.3.1. Le crédit d'investissement**

Un crédit d'investissement est contracté généralement pour financer des investissements matériels, immatériels ou financiers. Il s'agit d'un crédit dont la durée de vie correspond à la durée d'amortissement du bien, c'est-à-dire à moyen ou long terme.

#### **a. Le crédit à moyen terme (C.M.T)**

Le crédit à moyen terme est un crédit d'investissement destiné à financer les acquisitions de matériels et installations légères tels que les véhicules, les machines, et tout autre équipement dont la durée d'amortissement ne dépasse pas les 10 ans elles, ainsi que certaines constructions de faibles coûts.

En général, leur échéance varie entre deux (02) à sept (07) ans avec un différé de remboursement.

Cependant, ils sont assortis d'une sûreté réelle sous forme de nantissement du bien financé, et ils ne couvrent que 50% à 70% de la valeur de l'investissement.

#### **b. Le crédit à long terme (C.L.T)**

Il s'agit d'un crédit destiné à financer des investissements dont la durée d'amortissement fiscal est supérieure à sept (07) ans.

C'est un crédit qui s'étale sur huit (08) et vingt (20) ans, avec un différé de remboursement allant jusqu'à quatre (04) ans.

Ces types de crédits sont pratiqués par des institutions financières spécialisées qui disposent de ressources à long terme.

En effet, les banques commerciales pratiquent peu cette forme de crédit du fait que les principales ressources dont elles disposent sont des ressources à court, voir moyen terme.

### 1.3.2. L'emprunt obligataire

C'est une forme particulière d'emprunt à long terme, par l'émission dans le public de titres négociables représentant la dette de l'entreprise émettrice. Ces titres sont placés sur le marché financier, par l'intermédiaire des banques. Le titre émis est appelé obligation, le porteur est l'obligataire<sup>12</sup>.

Lorsque le bien de financement porte sur des sommes très importantes, il peut s'avérer difficile de recourir à un seul prêteur. L'emprunt obligataire est dans ce cas le mode de financement adéquat.

Il consiste à faire appel à une multitude de prêteurs appelés « obligataires ». L'obligation est un titre de créance, au porteur ou nominatif, dématérialisé, qui se caractérise par<sup>13</sup> :

- **Une valeur nominale** : valeur sur laquelle est calculé l'intérêt ;
- **Un prix d'émission** : prix auquel l'obligation devra payer le titre ;
- **Un prix de remboursement** : somme qui sera remboursée à l'obligataire :  
Prix de remboursement - prix d'émission = prime de remboursement.
- **Un taux d'intérêt nominal** : qui peut être :
  - ↪ **Fixe** : le souscripteur connaît le montant qu'il percevra lors du paiement du coupon. Il est le même pendant toute la durée de l'emprunt contrairement aux autres
  - ↪ **Référencé** : en fonction des taux du marché monétaire et du marché obligataire
  - ↪ **Variable** : il est connu à l'issue de la période à laquelle il s'applique ;
  - ↪ **Révisable** : il est déterminé avant la période à laquelle il s'applique.

---

<sup>12</sup> GEORGES LANGLOIS, MICHELLE MOLLET, Manuel de gestion financière, BETIS édition, Alger 2001, P161.

<sup>13</sup> JACQUELINE DELAHAYE et ALL, gestion financière, édition Dunod, paris, 2006, P373.

### 1.3.3. Le crédit-bail (leasing)

Le leasing est une technique de financement d'une immobilisation par laquelle une banque ou une société financière acquiert un bien et le met en location pour une entreprise étant dans l'incapacité de se procurer ce dernier.

PIERRE GIBANE dit qu'il ne s'agit pas d'une ressource de financement, mais d'une technique qui permet à l'entreprise d'utiliser un bien sans savoir l'obligation de l'acheter, que ce soit avec ses propres fonds ou en s'endettant. Il s'agit donc autant d'un type d'investissement que d'un moyen de financement<sup>14</sup>.

En d'autres termes, c'est un contrat de location de biens immobiliers à usage professionnel, et sa durée correspond en principe, à la durée d'amortissement du bien. A la fin du contrat, le locataire peut effectuer plusieurs choix :

- Lever l'option d'achat et donc devenir propriétaire du bien ;
- Prolonger le contrat de location mais avec des conditions plus avantageuses ;
- Restituer le bien.

Nous distinguons essentiellement deux types de crédit-bail : mobilier et immobilier.

**a. Crédit-bail mobilier :** Il permet aux entreprises de louer du matériel et des équipements destinés à usage professionnel et d'en faire éventuellement l'acquisition au terme du contrat.

Cet équipement est acheté en vue de cette location, par la société de crédit-bail sollicitée, qui demeure propriétaire du bien<sup>15</sup>.

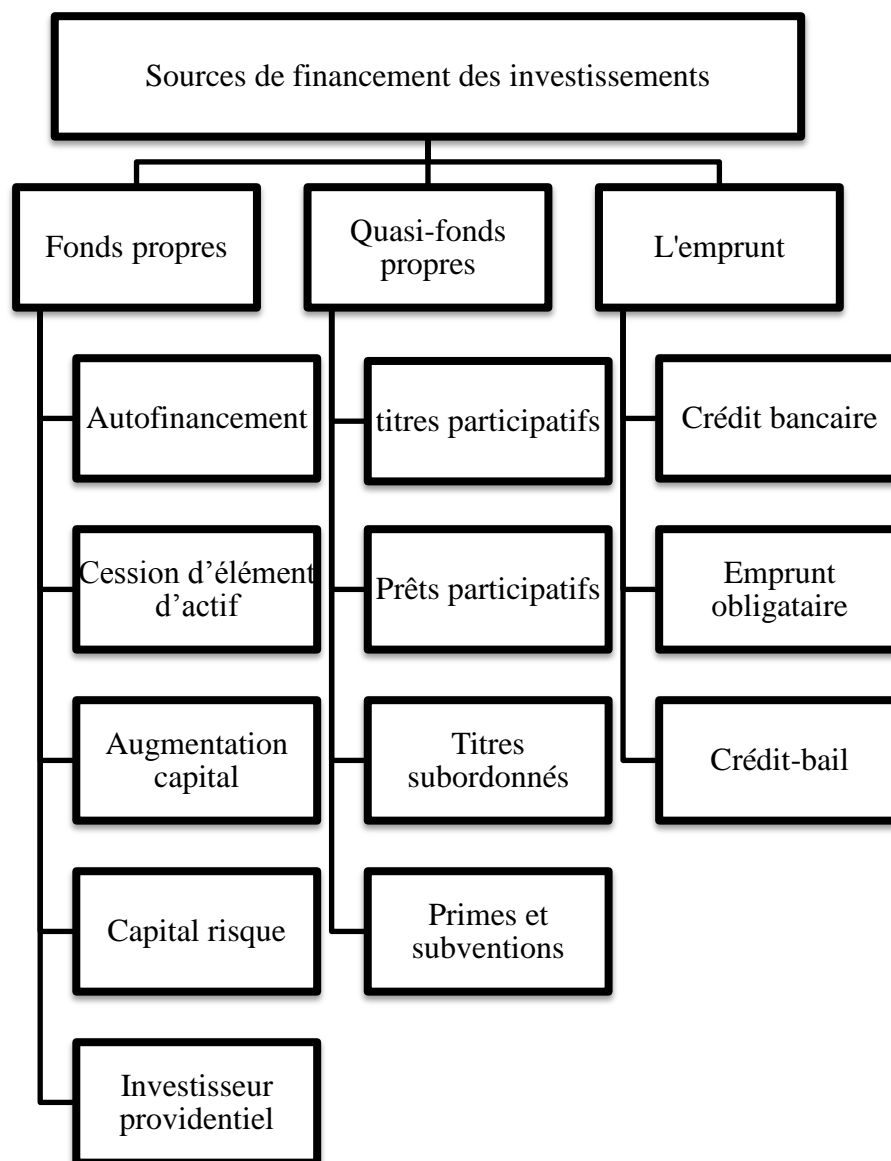
**b. Crédit-bail immobilier :** C'est une opération de location d'un bien immobilier à usage professionnel acheté ou construit par une société de crédit-bail, qui en demeure propriétaire, jusqu'à la fin du contrat où le loueur aura l'opportunité de racheter ce bien s'il en a envie.

---

<sup>14</sup> PIERRE CABANE, l'essentiel de la finance à l'usage des ménages, édition Eyrolles, Paris, P217.

<sup>15</sup> BOUYACOUB, L'entreprise et le financement bancaire, Casbah édition ; Alger 2000, page 254.

Figure n°04 : Les sources de financement des investissements



Source : BARREAU.J, DELAHAYE.L, « gestion financière, manuel et application », 9<sup>ème</sup> édition, Dunod, paris,2000, p 351

### **Conclusion**

Le projet d'extension d'entreprise est un processus structuré et méthodique né d'une stratégie bien définie à laquelle ont opté les dirigeants de cette dernière afin de réaliser des objectifs et d'atteindre des résultats bien définis.

Ce processus correspond à une démarche spécifique, temporaire avec un début et une fin, par opposition aux activités rodées et répétitives, et requiert des ressources limitées, essentiellement des ressources financières.

Le financement est une opération qui consiste à consentir des ressources monétaires nécessaires à la réalisation d'un projet. Nous distinguons trois grandes catégories de sources de financement les sources de financement par fond propre, les sources de financement par quasi fond propre, et le financement d'endettement, et dont chacune représente des avantages et des inconvénients pour l'entreprise.

## **Chapitre 03 :**

# **L'analyse financière d'un projet d'extension au sein de la BADR**

### **Section 01 : Présentation de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR)**

La BADR a comme toutes les banques un rôle important dans l'économie, cela est dû aux différentes opérations qu'elle effectue grâce aux multiples services qui la constituent.

Cette présente section a pour objet de présenter l'organisme d'accueil à travers son historique, puis d'énumérer ses missions et objectifs, tout en exposant ses organigrammes.

#### **1. Historique**

Créée par le décret N°82-106 du 13/03/1982, la BADR est une institution financière nationale du secteur agricole. Son réseau de succursales et d'agences de départ était composé de 140 agences. La BADR est devenue à partir de 1989 une entreprise publique économique (EPE) à gestion autonome.

La BADR est une société par action au capital social de 2.200.000.00 DA, chargée de fournir aux entreprises publiques économiques des conseils et assistance dans l'utilisation et la gestion des moyens de paiement mis à leur disposition, et ce, dans le respect du secret bancaire.

En vertu de la loi 90/10 du 14 avril 1990, relative à la monnaie et au crédit, la BADR est devenue une personne morale effectuant les opérations de réception des fonds publics, les opérations d'octroi des crédits ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et de gestion.

Depuis 1990, le capital social de la BADR a augmenté et atteint 33.000.000.000 DA.

La BADR est une banque publique qui a pour mission le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural. Son réseau compte actuellement plus de 290 agences et 41 directions régionales et plus 7000 cadres et employés actifs au sein des structures centrales régionales et locales.

## 2. Missions de la BADR

La BADR a été créée pour répondre à une nécessité économique. Née d'une volonté politique afin de restructurer le système agricole, assurer l'indépendance économique du pays et relever le niveau de vie des populations rurales et ses principales missions sont :

- Le traitement de toutes les opérations de crédit, de change et de trésorerie.
- L'ouverture de comptes à toute personne faisant la demande.
- La réception des dépôts à vue et à terme.
- La participation à la collecte de l'épargne.
- La contribution au développement de secteur agricole
- L'assurance de la promotion des activités agricoles, agro-alimentaires, agro-industrielles et artisanales.
- Le contrôle avec les autorités de tutelle de la conformité des mouvements financiers des entreprises domiciliées.

## 3. Objectifs de la BADR

- L'augmentation des ressources aux meilleurs coûts et rentabilisation de celles-ci par des crédits productifs et diversifiés dans le respect des règles.
- La gestion rigoureuse de la trésorerie de la banque tant en dinars qu'en devises.
- L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans les domaines d'activité la concernant.
- L'extension et le redéploiement de son réseau.
- La satisfaction de ses clients, on leurs offrant des produits, et services susceptibles de répondre à leurs besoins.
- L'adaptation d'une gestion dynamique en matière de recouvrement.
- Le développement commercial par l'introduction de nouvelles techniques managériale, telles que le marketing et l'insertion d'une nouvelle gamme de produits.

## 4. Organigramme général de la BADR

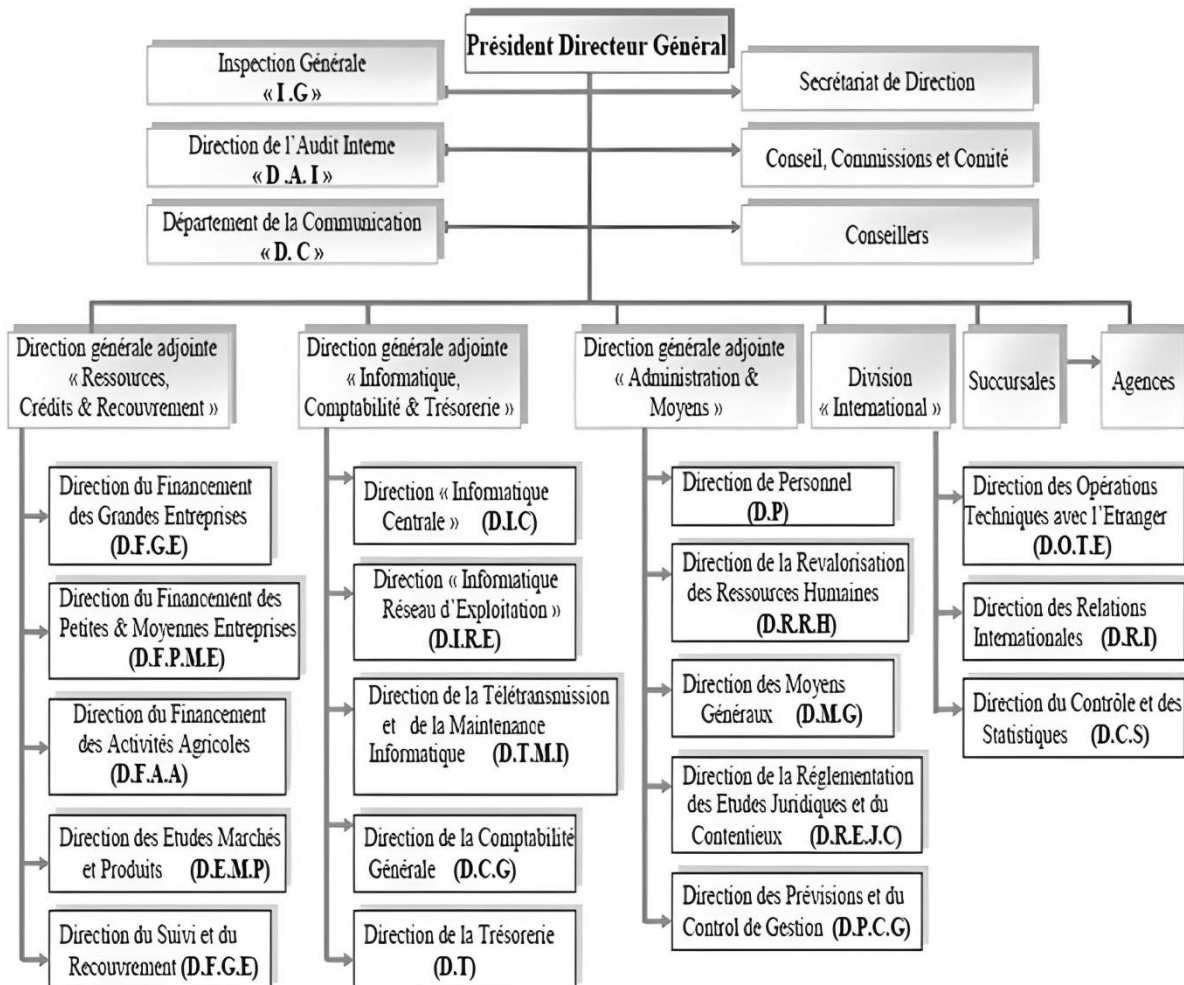


Figure n°05 : Organigramme général de la BADR banque.

### ➤ Président directeur général

Première autorité de la banque, le Président Directeur Général exerce ses prérogatives conformément aux statuts de la banque et aux pouvoirs délégués par le Conseil d'Administration.

Le Président Directeur Général a autorité sur l'ensemble des structures et des personnels de la Banque. Il représente la banque vis à vis des tiers et détermine la politique générale de la banque, qui doit être mise en œuvre par ses collaborateurs directs (DGA (Directeur General Adjoint), Conseillers...).

### ➤ **Les directeurs généraux adjoints**

Un Directeur Général Adjoint est placé à la tête de chacune des fonctions principales de la banque. Il s'agit de :

- ❖ La fonction « Ressources et crédit et recouvrement » ;
- ❖ La fonction « Opérations Internationales » ;
- ❖ La fonction « Recouvrement » ;
- ❖ La fonction « Contrôle » ;
- ❖ La fonction « Informatique, Comptabilité et Trésorerie » ;
- ❖ La fonction « Administration et Moyens » ;
- ❖ Les succursales;
- ❖ Les agences.

### ➤ **Direction générale adjointe (DGA)**

Placée sous l'autorité d'un Directeur Général Adjoint (DGA), assistant le Président Directeur Général dans la gestion relevant de ses prérogatives, la Direction Générale Adjointe est chargée de superviser et de piloter les activités de la banque liées au groupe de fonctions dont elle a la charge.

### ➤ **Direction Centrale**

C'est un centre de réflexion, d'orientation et de décision, la Direction Centrale constitue une structure spécialisée par fonction. Elle est chargée de superviser, de piloter et de contrôler les activités du réseau liées à la fonction dont elle a la charge.

## **5. Le Groupe Régional d'Exploitation (GRE) de Tizi-Ouzou**

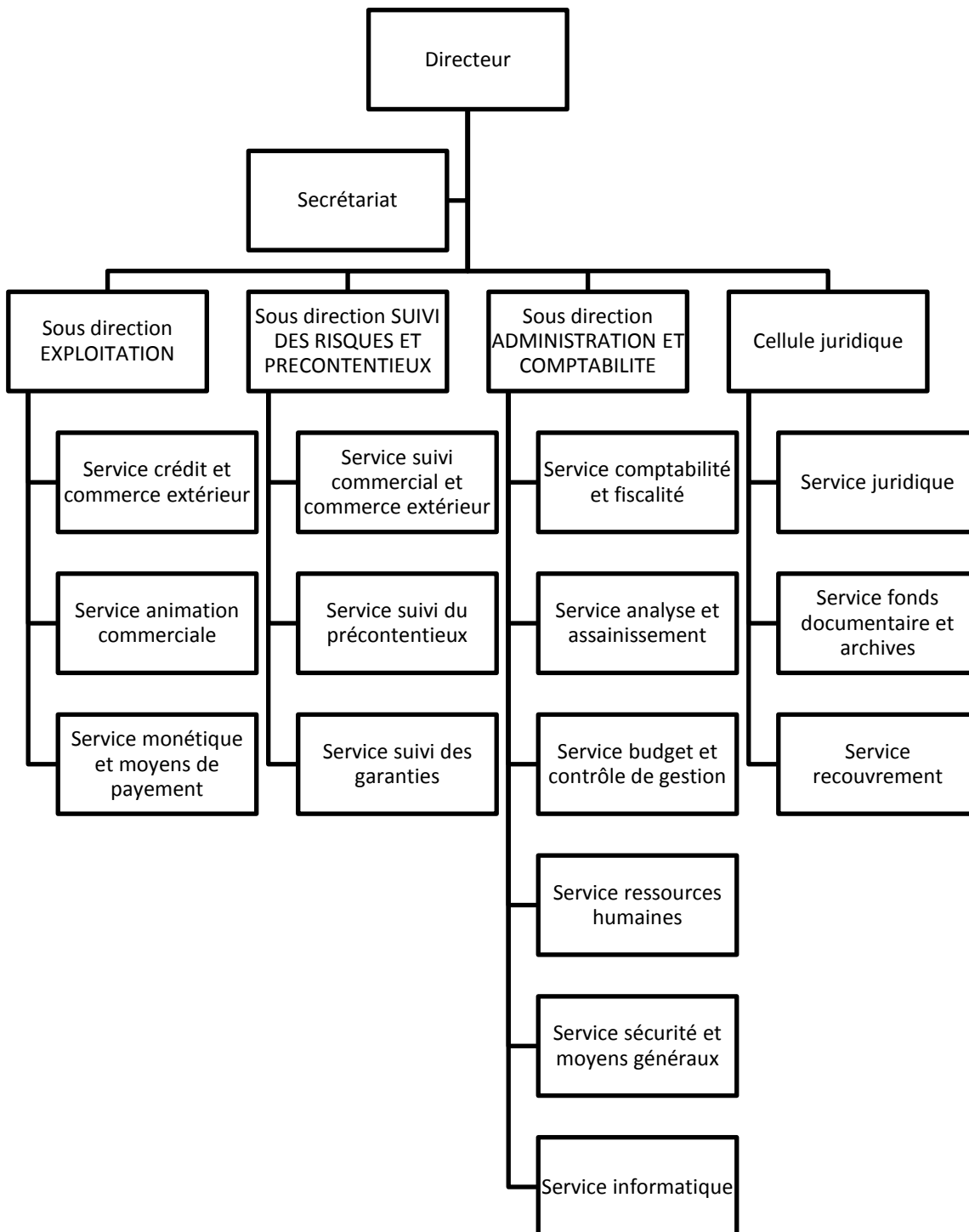
Le groupement régional d'exploitation de Tizi-Ouzou, est l'un des services d'exploitation de l'institution centrale de la banque agricole et du développement rural. Il est situé rue Bouzard Cherif à Tizi-Ouzou. Ce groupe est composé :

- ❖ D'une direction.
- ❖ D'un secrétariat.
- ❖ D'une sous-direction d'exploitation

- ❖ D'une sous-direction du suivi des risques et précontentieux.
- ❖ D'une sous-direction administrative et de comptabilité.
- ❖ D'une cellule juridique.

### 5.1. Organigramme du groupe régional d'exploitation :

Figure n°06 : Organigramme du GRE de la BADR de Tizi-Ouzou



Source : Document interne de la BADR

## Section 02 : Etude d'une demande de crédit d'extension au sein de la BADR

Dans cette section, il sera question de voir comment l'organisme de la BADR juge la solvabilité d'un client qui souhaite contracter un crédit d'investissement chez eux, ainsi que les différentes modalités à suivre afin d'en bénéficier.

Pour cela, il sera question d'une demande de crédit d'extension présenté par une laiterie ABC au sein de la BADR banque afin d'octroyer un crédit d'un montant de 300 millions de DA sur une durée de 6ans dont une année différé, dans le but d'acquérir un nouvel équipement de production afin d'accroître sa production en matière de fromages.

### 1. Identification du client

La laiterie ABC est une société par actions (SPA) dont le capital social s'élève à 2.000.000 Da. Elle est implantée à Drâa Ben Khedda, à environ 11Km du chef-lieu de Tizi-Ouzou.

#### 1.1.Montage du dossier de crédit

- Une demande de crédit signée et cachetée précisant la nature, le montant et la destination des crédits sollicités ;
- Rapport d'expertise ;
- Une copie légalisée du registre de commerce ;
- Carte fiscal ;
- Extrait de rôle apuré ;
- De attestation de mise à jour CNAS, CASNOS ;
- Bilan réels des exercices 2014 ; 2015; 2016 et TCR prévisionnel ;
- Situation comptable nette ;
- Budget de trésorerie prévisionnel ;
- Plan de financement ;
- Rapport du commissaire aux comptes ;
- PV de visite sur site.

#### 1.2.Présentation de l'activité

La société évolue dans le domaine de l'agro-alimentaire, plus précisément dans la production de lait et de produits dérivés.

## Chapitre 03: L'analyse financière d'un projet d'extension au sein de la BADR

Le chiffre d'affaire de l'entreprise est principalement réalisé suite à la vente de sa propre production.

### 1.3.Immobilisations de l'entreprise

- Bloc administratif + cantine en RDC (1402m<sup>2</sup>) ;
- Des Hangars de stockages de poudre, de produits chimiques, d'acide, d'emballages et de maintenance + Parc-automobile pour une superficie totale de (5615 m<sup>2</sup>) ;
- Unités de productions (Lait, Fromage, LBEN, RAIB, Yaourt et Crème fraiche).

### 1.4.Moyens matériels

- Equipements de productions (Lait, Fromage, IBEN, RAIB, Yaourt et Crème fraiche) ;
- Equipements et matériel de laboratoire ;
- Matériel de stockage (14 Chambres froides);
- Matériel roulant (léger et lourd) ;
- Matériel de bureau ;
- Matériel informatique;
- Matériel et outillage.

### 1.5.Moyens humains

Tableau n°03 : Répartition du personnel au sein de l'entreprise ABC

Cadres	Maitrise	Exécution	Autres	Total
32	49	279	39	399

Source : Documents internes à la BADR

## 2. Relation Banque-Client

### 2.1.Historique

La laiterie ABC est une ancienne relation domicilier au niveau de l'agence «DBK 576 » depuis 28/12/1997 sous forme d'une SPA appartenant au groupe GIPLAIT, cette filiale a été privatisée le 19/11/2006 pour un montant de 811.000.000,00 Da.

### 2.2.Engagements

La relation entre la banque et le client bénéficie d'un crédit d'exploitation sous forme d'une ligne de découvert et ce depuis 2015 :

## Chapitre 03: L'analyse financière d'un projet d'extension au sein de la BADR

- Le 24/08/2015 d'un montant de 120.000.000,00 DA prorogé de 03 mois ;
- Le 20/10/2016 d'un montant de 150.000.000,00 DA prorogé de 03 mois, renouvelé en 2017 avec une prorogation de 03 mois ;
- Pour les exercices 2018,2019 et 2020 la relation bénéficie d'un découvert de 200.000.000,00 DA.

En guise de garantie la laiterie met à la disposition de notre banque une hypothèque deuxième rang de l'usine (Terrain + Constructions) expertisé à une valeur de 2.753.630.000,00 DA.

Aussi, il y a lieu de signaler que la SPA laiterie ABC détient des engagements au niveau d'autres banques, à savoirs :

- Crédits Leasing acquisition de matériel roulant pour un montant total de 13.740.517,95 DA aux niveaux des sociétés MAGHREB LEASING et NATIXIS ;
- Une ligne de découvert chez la NATIXIS BANK de 150.000.000,00 DA.

### 2.3.Mouvements confiés

**Tableau n°04 : Historique des chiffres d'affaires confiés à la BADR banque par l'entreprise ABC**

<b>Exercice</b>	<b>Chiffre d'affaire</b>	<b>Chiffre d'affaire confié</b>	<b>Ratio</b>
<b>2020</b>	3.373.320.000	1.238.023.048	<b>37%</b>
<b>2019</b>	3.212.685.735	784.651.222	<b>24%</b>
<b>2018</b>	3.251.918.991	1.035.196.061	<b>32%</b>
<b>2017</b>	3.118.976.284	2.962.750.894	<b>95%</b>
<b>2016</b>	3.111.898.327	2.623.891.848	<b>84%</b>
<b>2015</b>	3.238.592.824	2.657.846.028	<b>82%</b>
<b>2014</b>	3.508.405.783	2.609.856.406	<b>74%</b>
<b>2013</b>	3.538.922.929	2.310.359.386	<b>65%</b>

**Source :** Documents internes à la BADR

Ce tableau indique que l'entreprise ABC confiait l'ensemble de son chiffre d'affaire à la BADR banque jusqu'en 2018, année durant laquelle elle a contracté d'autres emprunts

## Chapitre 03: L'analyse financière d'un projet d'extension au sein de la BADR

auprès des sociétés MAGHREB LEASING et NATIXIS, et où elle s'est mise à diviser son chiffre d'affaire en trois, afin de remplir ses engagements envers les trois banques.

### 3. Analyse financière de la SPA Laiterie ABC

#### 3.1. Analyse des bilans

Dans cette partie, il y aura lieu de faire une analyse sur les trois derniers bilans de l'entreprise SPA Laiterie ABC :

##### a. Actifs des bilans

**Tableau n°05** : Présentation de la partie « Actifs » des trois derniers bilans de la SPA Laiterie ABC

<b>ACTIFS</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Actifs non courants</b>	<b>898 948 187</b>	<b>882 073 922</b>	<b>830 796 136</b>
Immobilisations Incorporelles	124 631 334	124 402 222	124 245 272
Immobilisations Corporelles	754 500 258	742 582 341	695 242 454
Terrains	80 278 480	80 278 480	80 278 480
Bâtiments	14 650 538	10 984 600	7 419 104
Autres Immobilisations Corporelles	199 042 653	626 430 367	551 694 400
Immobilisations en Cours	460 528 587	24 888 894	55 850 470
Immobilisations financières	19 816 595	15 089 359	11 308 410
Prêts et autres actifs financiers courants	19 816 595	15 089 359	11 308 410
<b>Actifs courants</b>	<b>454 605 832</b>	<b>516 576 506</b>	<b>435 992 038</b>
Valeurs d'exploitation	248 772 686	266 097 629	237 600 002
Stocks	248 772 686	266 097 629	237 600 002
Valeur réalisables	75 116 938	110 551 743	157 268 882
Clients	39 418 214	79 642 105	106 791 138
Autre débiteur	35 548 724	30 632 595	34 321 500
Impôt et assimilés	/	276 943	15 796 244
Autres créances et emplois assimilés	150 000	/	180 000
Valeurs disponibles	130 716 208	139 927 234	41 303 154
Disponibilités	130 716 208	139 927 234	41 303 154
<b>Total actif</b>	<b>1 353 554 019</b>	<b>1 396 650 428</b>	<b>1 266 788 174</b>

Source : Documents internes de la BADR

### b. Présentation des bilans en grandes masses

**Tableau n°06 :** Présentation de la partie « Actifs » des trois derniers bilans de la SPA Laiterie ABC en grandes masses.

<b>RUBRIQUE</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Actifs non courants</b>	<b>898 948 187</b>	<b>882 073 922</b>	<b>830 796 136</b>
Immobilisations Incorporelles	124 631 334	124 402 222	124 245 272
Immobilisations Corporelles	754 500 258	742 582 341	695 341 454
Immobilisations Financières	19 816 595	15 089 359	11 308 410
<b>Actifs circulant</b>	<b>454 605 832</b>	<b>516 576 606</b>	<b>435 992 038</b>
Valeur d'exploitation	248 772 686	266 097 629	237 600 002
Valeur réalisables	75 116 938	110 551 743	157 268 882
Valeur disponible	130 716 208	139 927 234	41 303 154
<b>Total actifs</b>	<b>1 353 554 019</b>	<b>1 396 650 428</b>	<b>1 266 788 174</b>

**Source :** Réalisé par mes soins depuis les données précédentes.

Pour mieux pouvoir analyser ces éléments d'actifs de l'entreprise, il souhaitable de pouvoir dresser un tableau en pourcentages comme suit :

**Tableau n°07 :** Présentation en pourcentages de la partie « Actifs » des trois derniers bilans de la SPA Laiterie ABC

<b>RUBRIQUE</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Actifs non courants</b>	<b>66,41%</b>	<b>63,16%</b>	<b>65,58%</b>
Immobilisations Incorporelles	13,86%	14,1%	14,95%
Immobilisations Corporelles	83,93%	84,18%	76,94%
Immobilisations Financières	0,02%	1,7%	1,3%
<b>Actifs circulant</b>	<b>33,59%</b>	<b>36,93%</b>	<b>34,41%</b>
Valeur d'exploitation	54,72%	51,51%	54,47%
Valeur réalisables	16,52%	21,40%	36,05%
Valeur disponible	28,75%	27,08%	9,21%
<b>Total actifs</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**Source :** Réalisé par mes soins depuis les données précédentes.

### **Analyse des résultats**

#### **Les valeurs immobilisées**

D'après le bilan en grande masse des trois années 2014, 2015 et 2016, on constate que les valeurs immobilisées de cette entreprise pour chaque exercice représentent une partie importante du total d'actif.

En effet, la proportion des actifs immobilisés est supérieure à 60% durant les trois années, ce qui justifie le caractère industriel de cette entreprise.

On notera quand même une légère baisse du taux des immobilisations corporelles en 2016, qui est passé à 77%, soit une baisse de 7% par rapport à 2015 et ce suite à l'amortissement des équipements de production. Donc l'entreprise doit penser au renouvellement de ses équipements.

#### **Les valeurs d'exploitation**

On constate que le taux moyen des valeurs d'exploitation est de 52% de l'actif courant pour les trois années, ce qui est indicateur d'une bonne rotation des stocks avec une moyenne de 250 823 439 DA essentiellement consacrés à l'acquisition de matières premières essentielles à l'activité de production de l'entreprise.

#### **Les valeurs réalisables**

On constate que celles-ci sont en augmentation tout au long des trois années, principalement durant la dernière année qui enregistre un taux de 36% soit une augmentation de 15%.

Ces dernières sont constituées essentiellement de poste clients qui représentent en moyenne plus de la moitié des valeurs réalisables, cela indique un bon écoulement des produits et d'importants délais de paiement accordés aux clients.

#### **Les valeurs disponibles**

La moyenne des valeurs disponibles sur le total actif pour les années 2014, 2015 et 2016 est de 7,62%. Ce pourcentage reste largement acceptable vu qu'il n'est pas loin des 5% conseillées par les experts, et indique que l'entreprise n'est pas en situation de surliquidités, et qu'elle remploie et réinvestit ses ressources ailleurs.

### c. Passif du bilan

**Tableau n°08** : Présentation de la partie « Passifs » des trois derniers bilans de la SPA Laiterie ABC

Passifs	2014	2015	2016
<b>Capitaux permanents</b>	<b>1 002 081 900</b>	<b>956 023 347</b>	<b>909 742 052</b>
Fonds propres	356 476 722	341 578 567	407 732 383
Capital émis	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Réserves consolidés	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Résultat net	136 476 722	121 578 567	102 627 386
Rapport à nouveau			85 104 997
<b>Dettes à long et moyen terme</b>	<b>645 605 178</b>	<b>614 444 780</b>	<b>502 009 669</b>
Emprunt et dettes financières	570 582 719	548 051 484	453 324 129
Produits constatés d'avance	75 022 459	66 393 296	48 685 540
<b>Dettes à court terme</b>	<b>351 472 119</b>	<b>442 627 081</b>	<b>357 046 122</b>
Fournisseurs	109 742 356	99 154 381	88 168 260
Impôts et taxes ou détenus pour Compte	28 544 717	9 650 636	/
Autres dettes	213 185 046	333 822 064	268 877 862
Trésorerie passif	/	/	/
<b>Total passif</b>	<b>1 353 554 019</b>	<b>1 398 650 428</b>	<b>1 266 788 174</b>

Source : Document interne de la BADR

### d. Présentation des bilans en grandes masses

**Tableau n°09** : Présentation de la partie « Passif » des trois derniers bilans de la SPA Laiterie ABC en grandes masses.

Rubrique	2014	2015	2016
<b>Capitaux permanents</b>	<b>1 002 081 900</b>	<b>956 023 347</b>	<b>909 742 052</b>
Fonds propres	356 476 722	341 578 567	407 732 383
Dettes à long et moyen terme	645 605 178	614 444 780	502 009 669
<b>Dettes à court terme</b>	<b>351 472 119</b>	<b>442 627 081</b>	<b>357 046 122</b>
Dettes d'exploitation	322 927 402	433 066 445	357 046 122
Dettes hors exploitation	28 544 717	9 650 636	/
<b>Total passif</b>	<b>1 353 554 019</b>	<b>1 398 650 428</b>	<b>1 266 788 174</b>

Source : Réalisé par mes soins depuis les données précédentes.

Pour mieux pouvoir analyser ces éléments du passif de l'entreprise, il souhaitable de pouvoir dresser un tableau en pourcentages comme suit :

## Chapitre 03: L'analyse financière d'un projet d'extension au sein de la BADR

**Tableau n°10** : Présentation en pourcentages de la partie « Passif » des trois derniers bilans de la SPA Laiterie ABC

Rubrique	2014	2015	2016
<b>Capitaux permanents</b>	<b>74,03 %</b>	<b>68,35%</b>	<b>74,15%</b>
Fonds propres	35,57%	35,72 %	44,81%
Dettes à long et moyen terme	64,43 %	64,25%	55,81%
<b>Dettes à court terme</b>	<b>26,97 %</b>	<b>31,65%</b>	<b>25,25%</b>
Dettes d'exploitation	91,87 %	97,84	100%
Dettes hors exploitation	8,13 %	2,16%	00%
<b>Total passif</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Réalisé par mes soins depuis les données précédentes.

### Analyse des résultats

#### Fond propres

On constate que la part des capitaux propres tournait autour des 35% en 2014 et 2015, mais qu'elle a rencontré une augmentation de 9% pour l'année 2016 pour atteindre un taux de 44% ce qui est dû au report à nouveau du résultat de l'année 2015 non utilisé qui est de 85 millions de DA.

#### Dettes à long et moyen terme

On enregistre un taux constant de 64% durant les deux années 2014 et 2015 pour les DLMT, par contre on constate une diminution de 9% soit un taux de 55% durant l'année 2016 et cela suite au remboursement des crédits sollicités.

#### Dettes à court terme

Les DCT constituent des dettes d'exploitation qui représentent en moyenne 26,97% en 2014 et 31,65% en 2015 ce qui signifie une augmentation des dettes fournisseurs.

Durant l'année 2016 on constate une diminution de 6% soit un taux de 25,25%, ce qui indique le remboursement de ces dettes d'exploitation.

### 3.2.L'analyse des ratios

- Le ratio de solvabilité** : C'est un ratio qui représente la capacité d'une entreprise à rembourser ses dettes. Il est calculé de la manière suivante :

$$\text{Ratio de solvabilité} = (\text{Fonds propres} / \text{Total du bilan}) \times 100$$

## Chapitre 03: L'analyse financière d'un projet d'extension au sein de la BADR

**Tableau n°11 : Calcul du ratio de solvabilité pour l'entreprise ABC**

<b>Rubrique</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Fonds propres</b>	356 476 722	341 578 567	407 732 383
<b>Total du bilan</b>	1 353 554 019	1 398 650 428	1 266 788 174
<b>Ratio de solvabilité</b>	27%	25%	32%

**Source :** Calculé par mes soins depuis les données précédentes.

L'analyse de ce ratio révèle que l'entreprise est très solvable et qu'elle ne présente théoriquement aucun risque de liquidation.

En effet, on note que ce ratio est de 27%, 25%, et 32% sur les années 2014, 2015 et 2016 ce qui prouve que le volume des fonds propre est assez consistant par rapport aux dettes.

**b. Le ratio d'autonomie financière :** C'est un ratio qui témoigne de la capacité d'une entreprise à évoluer indépendamment des contributions financières externes.

**Ratio d'autonomie financière = (Capitaux propres / Capitaux permanents) x100**

**Tableau n°12 : Calcul du ratio d'autonomie financière pour l'entreprise ABC**

<b>Rubrique</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Capitaux propres</b>	356 476 722	341 578 567	407 732 383
<b>Capitaux permanents</b>	1 002 081 900	956 023 347	909 742 052
<b>Ratio d'autonomie financière</b>	35,57%	35,72%	44,81%

**Source :** Calculé par mes soins depuis les données précédentes.

## Chapitre 03: L'analyse financière d'un projet d'extension au sein de la BADR

Le calcul de ce ratio nous donne presque le même pourcentage entre 2014 et 2015, un pourcentage qui reflète le recours excessif de l'entreprise à l'endettement, et qui témoigne de l'insuffisance des fonds propres au recouvrement de la dette en cas d'imprévu. Ce pourcentage atteint 44,81% en 2016, ce qui représente une baisse du niveau des dettes dans les capitaux de l'entreprise, mais qui reste cependant en dessous de la barrière des 50% qui restent acceptables pour pouvoir contracter un nouveau crédit.

- c. **Le ratio de stabilité de financement** : Ce ratio permet d'établir un rapport entre les capitaux permanents et le total du passif. Il s'évalue comme suit :

$$(\text{Capitaux Permanents} / \text{Total Passif}) \times 100$$

**Tableau n°13** : Calcul du ratio de stabilité de financement pour l'entreprise ABC

Rubrique	2014	2015	2016
Capitaux permanents	1 002 081 900	956 023 347	909 742 052
Total Passif	1 353 554 019	1 398 650 428	1 266 788 174
Ratio de stabilité de financement	74%	68,3%	71,81%

**Source** : Calculé par mes soins depuis les données précédentes.

Tous les ratios sont supérieurs à 60%, cela veut dire que les ressources stables de la société financent une grande partie ses emplois. En général, le financement de la société, est donc stable puisque les ressources courantes ne financent qu'une faible partie de son actif.

La baisse du ratio de presque 74% en 2014 à 68,3% en 2015 signifie une baisse de la stabilité de financement, mais qui cependant remonte jusqu'à 71,81% en 2016.

- d. **Le ratio de liquidité générale** : Ce ratio permet de savoir si l'entreprise est apte à faire face à ses obligations à court terme à l'aide des actifs circulants. Il est calculé de la manière suivante :

$$\text{Liquidité générale} = (\text{Actif circulant} / \text{Dettes à court terme})$$

**Tableau n°14** : Calcul du ratio de liquidité générale pour l'entreprise ABC

Rubrique	2014	2015	2016
Actif Circulant	454 605 832	516 576 606	435 992 038
Dettes à court terme	351 472 119	442 627 081	357 046 122
Ratio de liquidité générale	1,29	1,16	1,22

**Source** : Calculé par mes soins depuis les données précédentes.

Les trois ratios obtenus sont supérieurs à 1, ce qui signifie qu'il y a un équilibre à court terme. L'entreprise est donc capable de régler ses dettes exigibles par ses actifs circulants.

- e. **Ratio délai fournisseur** : Ce ratio correspond au délai moyen de règlement accordé par les fournisseurs. Ce ratio n'est pas exprimé en pourcentage, mais en jours selon la formule suivante :

$$\text{Ratio délai fournisseur} = (\text{Dettes fournisseurs} / \text{Chiffre d'affaire}) \times 360$$

**Tableau n°15** : Calcul du ratio délai fournisseur pour l'entreprise ABC

Rubrique	2014	2015	2016
Dettes fournisseur	109 742 356	99 154 381	88 168 260
Chiffre d'affaire	3 516 842 461	3 238 592 824	3 111 898 327
Ratio délai fournisseur	11 Jours	11 Jours	10 Jours

**Source** : Calculé par mes soins depuis les données précédentes.

L'analyse de ce ratio nous indique que les délais fournisseurs sont relativement courts, ce qui veut forcément dire que la trésorerie va rencontrer une baisse de liquidités suite à un règlement rapide des dettes fournisseur.

## Chapitre 03: L'analyse financière d'un projet d'extension au sein de la BADR

- f. **Ratio délai clients** : Le délai clients correspond au délai moyen d'encaissement des règlements des clients. Il est calculé selon la formule suivante :

$$\text{Ratio délai clients} = (\text{Créances clients TTC} / \text{Chiffre d'affaires TTC}) \times 360.$$

**Tableau n°16** : Calcul du ratio délai clients pour l'entreprise ABC

Rubrique	2014	2015	2016
Créances clients	39 418 214	79 642 105	106 791 138
Chiffre d'affaire	3 516 842 461	3 238 592 824	3 111 898 327
Ratio délai clients	4 Jours	9 Jours	12 Jours

**Source** : Calculé par mes soins depuis les données précédentes.

L'analyse de ce ratio nous indique que les délais de règlement accordés aux clients sont de plus en plus élevés. Plus ce délai est important, plus la trésorerie de l'entreprise souffre de manque de fonds.

### 3.3. Analyse de l'équilibre financier

Dans cette partie, il est nécessaire de calculer le fond de roulement (FR), le besoin en fond de roulement (BFR), et pour finir la trésorerie nette (TN) afin de pouvoir faire des commentaires.

Ces derniers sont calculés selon les formules suivantes :

- **FR = Capitaux permanents – Actif Immobilisé**
- **BFR = (Valeurs d'exploitation + Valeurs réalisables) – Dettes à court terme**
- **TN = FR + BFR**

**Tableau n°17** : Calcul des ratios d'équilibre financier de l'entreprise ABC

Rubrique	2014	2015	2016
FR	103 133 713	73 949 425	78 945 916
BFR	-27 582 495	-65 977 709	37 822 762
TN	130 716 208	139 927 134	116 768 678

**Source** : Calculé par mes soins depuis les données précédentes.

### Interprétation des résultats

Le fond de roulement est quasiment élevé durant les trois années, ce qui implique que les actifs immobilisés sont financés par des ressources à long terme. Il assure le financement stable d'une part significative du besoin de financement du cycle d'exploitation, permettant de ne pas trop dépendre des crédits de trésorerie.

Le BFR est négatif durant les années 2014 et 2015, ce qui implique que l'entreprise arrive à financer ses charges d'exploitation par ses ressources d'exploitation, mais aussi qu'elle est en situation de surliquidité. Cependant, en 2016, cette dernière dégage un BFR positif qui est synonyme de besoin en ressources, l'entreprise est en situation d'équilibre financier vu que le FR est supérieur au BFR.

La trésorerie nette est positive pour les trois années, cela est dû au fait que le FR net est suffisamment élevé pour assurer, non seulement le financement stable du cycle d'exploitation, mais également réaliser une aisance de trésorerie qui permet de détenir des valeurs disponibles ou d'effectuer des placements auprès de partenaires financiers.

### 3.4. Analyse des soldes intermédiaires de gestion (SIG)

**Tableau n°18 :** Tableau détaillé des soldes intermédiaires de gestion de l'entreprise ABC

<b>RUBRIQUE</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Production vendue	3 516 842 461	3 238 592 824	3 111 898 327
<b>Chiffre d'affaire net</b>	<b>3 516 842 461</b>	<b>3 238 592 824</b>	<b>3 111 898 327</b>
Produits stockés ou déstockés	28 712 255	5 960 034	14 696 276
Subventions d'exploitations	20 275 577	15 660 362	4 184 864
Production de l'exercice	3 508 405 783	3 260 213 220	3 101 386 915
Matières premières	2 377 037 394	2 270 153 028	2 161 583 273
Autres Approvisionnements	382 988 734	419 585 014	392 635 703
Autres consommations	24 817 958	259 185 511	28 491 034
Services externes	28 053 046	38 660 473	39 727 529
Autres services	6 206 763	6 673 395	7 854 400
Consommation de l'exercice	3 008 666 642	2 765 303 441	2 637 860 930
<b>Valeurs ajoutées</b>	<b>499 739 141</b>	<b>494 909 779</b>	<b>463 525 085</b>
Charges du personnel	247 690 204	223 483 629	230 327 578
Impôts et taxes et versement assimilés	16 886 174	14 261 964	11 025 843
<b>EBE</b>	<b>235 162 763</b>	<b>257 164 186</b>	<b>222 171 664</b>
Autres produits Opérationnels	5 728 566	10 576 350	14 473 511
Autres charges Opérationnelles	10 267 225	4 193 044	9 378 672
Dotations aux Amortissements	44 705 719	92 629 338	94 098 437
Résultat opérationnel	197 101 701	179 510 864	153 250 157
Produits financiers	511 130	3 478 619	2 050 814
Charges financières	25 244 040	29 065 222	28 771 579
Résultat financier	24 732 910	25 589 503	26 720 785
Résultat ordinaire	172 368 791	153 921 261	12 853
Impôts exigibles sur Résultat	39 071 803	27 304 715	20 553 471
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>136 476 722</b>	<b>121 578 567</b>	<b>102 627 386</b>
<b>CAF</b>	<b>166 819 391</b>	<b>210 656 174</b>	<b>208 763 846</b>

Source : Documents internes de la BADR

**Tableau n°19 :** Tableau condensé des SIG de l'entreprise ABC

<b>Rubrique</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Chiffre d'affaire net</b>	3 516 842 461	3 238 592 824	3 111 898 327
<b>Valeur ajoutée</b>	499 739 141	494 909 779	463 525 085
<b>EBE</b>	235 162 763	257 164 186	222 171 664
<b>Résultat opérationnel</b>	197 101 701	179 510 864	153 250 157
<b>Résultat financier</b>	511 130	3 478 619	2 050 814
<b>Résultat ordinaire</b>	172 368 791	153 921 261	128 538 392
<b>Résultat net de l'exercice</b>	136 476 722	121 578 567	102 627 386
<b>CAF</b>	166 819 391	210 656 174	208 763 846

**Source :** Réalisé par mes soins depuis les données précédentes.

### Commentaire

L'ensemble des SIG ainsi que le chiffre d'affaire montrent que la totalité des charges de l'entreprise sont couvertes par les produits réalisés, et dégagent par conséquent un excédent qui se traduit par un résultat net positif qui est cependant en diminution tout au long des années d'étude.

Il est constatable aussi que le résultat de l'exercice (ou le résultat après impôts), connaît une diminution en 2016 qui est due à l'augmentation des charges hors exploitation.

Quant à la capacité d'autofinancement (CAF), elle est positive durant les trois exercices cela est due aux résultats positifs pendant les trois années ce qui mettra l'entreprise dans une sécurité financière et par voie de conséquence lui permettra d'assurer sa pérennité, en lui permettant non seulement de financer ses investissements mais aussi de garantir le remboursement des dettes.

Il est utile cependant de noter que l'emprunt que pourra contacter l'entreprise ne devra pas dépasser 3 fois le montant de la CAF.

### **Conclusion**

A travers cette analyse financière, il est clairement évident que l'entreprise SPA Laiterie ABC respecte les critères de solvabilité et de rentabilité exigés par la banque afin de pouvoir bénéficier du crédit d'extension d'une valeur de 300 millions de DA, montant qui reste en dessous de trois fois sa capacité d'autofinancement.

Par conséquent, je partage l'avis du chargé de dossier quant à l'octroi de ce crédit d'extension, que l'entreprise utilisera pour l'acquisition de nouvelles machines nécessaires à l'augmentation de sa production, ainsi qu'à la satisfaction de la demande du marché.

L'application des méthodes de l'analyse financière m'a permis de me familiariser avec le traitement pratique des demandes de crédits que sollicitent les différents clients à leurs banques, et de comprendre les rouages du fonctionnement de ces dernières.

# **Conclusion générale**

## Conclusion générale

---

Au terme de cet exercice de recherche sur les mécanismes de financement d'extension d'entreprise, il ressort clairement que le secteur bancaire est l'acteur principal qui permet de donner vie aux espérances d'extension des dirigeants d'entreprises.

En effet, les entreprises sont des entités qui se déploient au sein de marchés en perpétuelle évolution, et peu importe que ces dernières aient comme perspectives l'augmentation de leurs parts de marché et la croissance de leur chiffre d'affaires, ou bien tout simplement qu'elles tentent d'assurer leur pérennité et leur existence au sein de ce même marché, elles se retrouvent dans la majorité des cas devant l'obligation d'accroître leur taille et de réaliser des projets d'extension.

Cependant, cette situation reste en vrai un dilemme pour les entreprises, car donner vie à ces projets d'extension est synonyme de grands investissements, où il est question d'affecter d'énormes quantités de ressources financières, pas toujours détenues par ces dernières, et dont le résultat escompté n'est pas toujours garantie.

Certes, les banques sont là pour endosser ce rôle d'apporteur de fonds, et mettent à disposition des sociétés différents mécanismes de financement, dont les caractéristiques différents de l'un à l'autre, mais à quel prix ?

Lorsque l'entreprise est financée par des emprunts, elle aura des dettes à rembourser et des charges d'intérêt à supporter. La fixité de ces engagements et l'obligation de satisfaire ses créanciers en bonne date d'échéance et de payer des charges d'intérêts, d'un côté, et le risque de ne pas dégager des liquidités suffisantes, d'un autre côté, font naître ce qu'on appelle le risque financier.

Ce risque encouru par l'entreprise en raison de sa politique de financement est un risque supplémentaire dont les conséquences dépendent de la façon dont elle est financée.

Ce même risque est l'enjeu majeur auquel doivent faire face les banques, et dans ce cas-là prends l'appellation de risque d'insolvabilité, risque commercial ou risque de non-paiement.

Pour réduire l'impact de ce risque, la banque procède à tout un processus d'évaluation de son client pour pouvoir évaluer sa crédibilité et sa solvabilité, et ce en comparant les résultats de son analyse à une grille d'évaluation prédéfinie et réalisé par ses soins selon un certain nombre de critères fixes et précis, analyse que j'ai eu la chance de réaliser lors de mon

## Conclusion générale

---

étude empirique lors de mon stage au sein de la BADR banque régionale de Tizi-Ouzou.

Cependant, j'ai pu aussi constater que la décision d'octroi n'est pas uniquement influencée par cette étude technico-économique, car en effet, elle répond à plusieurs autres critères telle que l'image de la relation du demandeur de crédit avec la banque qu'il sollicite, son expérience et ses compétences, etc.

Plus important, la levée de fonds est même subordonnée à des hypothèques et des garanties (garanties réelles et garanties personnelles) que l'entreprise ou le client de manière générale mets à disposition de l'entreprise.

Toutes ces garanties, représentent des enjeux, auxquels les demandeurs de fonds doivent faire face, sans pour autant garantir la réalisation de leurs espérances et perspectives fixés au préalable.

C'est là que rentre en jeu l'importance du choix de la stratégie d'extension à laquelle devra opter le dirigeant de l'entreprise, et ce, en prenant compte de plusieurs facteurs, et en analysant toutes les hypothèses et les scénarios possibles et envisageables, car n'oublions pas que le marché est caractérisé par son instabilité, et que la notion d'environnement parfait n'existe que dans le volet théorique des études.

Pour conclure, il est primordial de rappeler que le choix du mécanisme de financement, et la stratégie à adopter lors d'une décision d'extension d'entreprise sont les deux facteurs clés sur lesquels repose la faisabilité du projet ainsi que son rendement et sa pérennité, et la prise de cette décision à la légère, ou sans études préalables peut engendrer des conséquences dramatiques pour l'entreprise.

# **Bibliographie**

## Bibliographie

### Ouvrage :

- BARREAU. J et DELHAYE.J, Gestion financière, 15ème édition, édition Dunod, Paris, 2006.
- BARREAU.J, DELAHAYE.L, « gestion financière, manuel et application », 9<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris, 2000.
- BEITONE Alain, jean –pierre GUIDONI, Dictionnaire des sciences économiques, Paris, 1991.
- BELAID Mohand-Cherif, Comprendre la banque, édition pages bleues, 2015.
- BOUGHABA Abdellah, Analyse et évaluation des projets, Edition Berti, Alger, 2005.
- BOUYACOUB, L'entreprise et le financement bancaire, Casbah édition ; Alger 2000.
- CAPUL Jean-Yves, L'économie et la science sociale de A à Z, Paris, France, 2004.
- CAPUL.J.V et GARNIER O. Dictionnaire d'économie et des sciences sociales. Hâtier, Paris 1994.
- CONSO Pierre et HEMICI Farouk, Gestion financière de l'entreprise, 10ème Edition, Paris, 2002.
- CYRIELLE Mandou, Procédure de choix d'investissement, Edition Dunod, 2ème édition, Paris, 2009.
- Darmon O., « stratégie bancaires et gestion de bilan », Edition Economique, paris, 1998.
- Dr GODIH Djamel, Dr LAZREG Mohammed, les principes généraux afférents aux techniques bancaires.
- ELKBIR, Décision de financement décision d'investissement, édition Gesha, Oujda, 2008.
- Faÿçal HAFIED, Capital-risque et financement de l'innovation, édition De Boeck Supérieur, 2019.
- GARNAULT.P et PRIANI S, La banque fonctionnement et stratégie, édition Economica, Paris 1997.
- GEORGES LANGLOIS, MICHELLE MOLLET, Manuel de gestion financière, BETIS édition, Alger 2001.
- Gérard CHARREAUX, Finance d'entreprise, 2eme édition Ems, Bourgogne, 2000.
- Guy CAUDAMINE et Jean MONTIER, Banque et marchés financiers.
- HOUDAYER Robert, Evaluation financière des projets, 2ème édition, Paris, 1999.
- JACQUELINE DELAHAYE et ALL, gestion financière, édition Dunod, paris, 2006.
- KOEHL J, Les choix d'investissement, édition Dunod, 2003, France.
- ORGE R, La décision d'investir, édition clé international, 1978, Paris.
- PATAT.J.P, Monnaie, institution financière et politique monétaire, édition Economica, PARIS 19930
- PIERRE CABANE, l'essentiel de la finance à l'usage des ménages, édition Eyrolles, Paris.

- PIERRE, Charles PUPION, Economie et gestion bancaire, edition DUNOD, Paris, 1999.
- Rivet. Alain, Gestion financière, édition Ellipses, paris, 2003.
- Sylvie DIATKINE, Fondements de la théorie bancaire : des textes classiques aux débats contemporains, Paris.

**Reuves :**

- Le guide de la banque, comprendre la banque, édition comprendre et choisir.
- H. Igor ANSOFF, Stratégies for diversification, Harvard Business Review, 1957.

**Mémoires et thèses :**

- Fadoua ANAIRI, Sources de Financement des petites et moyennes entreprises et contraintes de survie, Université Mohammed V de Rabat, Maroc.

# *Annexes*

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F

Désignation de l'entreprise

Activité : **PRODUCTION LAIT ET PRODUITS LAITIERS**

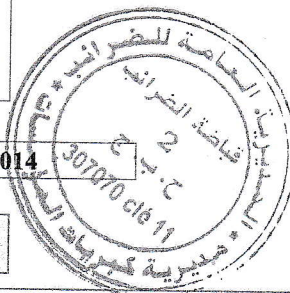
Adresse :

**SIZI-OUZOU**

Exercice clos le

**31/12/2014**

**BILAN (ACTIF)**



Série G, n°2 (2010)

ACTIF	2014			2013
	Montants Bruts	Amortissements, provisions et pertes de valeurs	Net	Net
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Ecart d'acquisition - goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles	125 713 616	1 082 282	124 631 334	124 398 041
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	80 278 480		80 278 480	80 278 480
Bâtiments	340 563 499	325 912 961	14 650 538	18 389 156
Autres immobilisations corporelles	817 665 788	618 623 135	199 042 653	423 238 345
Immobilisations en concession				
Immobilisations en cours	460 528 587		460 528 587	158 548 828
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants	692 132		692 132	1 276 212
Impôts différés actif	19 124 463		19 124 463	15 944 729
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>1 844 566 565</b>	<b>945 618 378</b>	<b>898 948 187</b>	<b>822 073 791</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks et encours	251 178 016	2 405 330	248 772 686	184 589 066
<b>Créances et emplois assimilés</b>				
Clients	42 474 432	3 056 218	39 418 214	45 591 412
Autres débiteurs	35 548 724		35 548 724	699 287 251
Impôts et assimilés				
Autres créances et emplois assimilés	150 000		150 000	1 188 101
<b>Disponibilités et assimilés</b>				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	130 716 208		130 716 208	217 062 542
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>460 067 380</b>	<b>5 461 548</b>	<b>454 605 832</b>	<b>1 147 718 372</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>2 304 633 945</b>	<b>951 079 926</b>	<b>1 353 554 019</b>	<b>1 969 792 163</b>

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F

Désignation de l'entreprise :

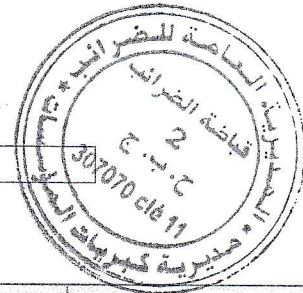
Activité : **PRODUCTION LAIT ET PRODUITS LAITIERS**

Adresse : **W-TIZI-OUZOU**

Exercice clos le

31/12/2014

**BILAN (PASSIF)**



PASSIF	2014	2013
<b>CAPITAUX PROPRES :</b>		
Capital émis	200 000 000	200 000 000
Capital non appelé		
Primes et réserves- réserves consolidées (1)	20 000 000	115 796 802
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - résultat net part du groupe (1)	136 476 722	201 589 265
Autres capitaux propres - report à nouveau		212 875 944
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
<b>TOTAL I</b>	<b>356 476 722</b>	<b>730 262 011</b>
<b>PASSIFS NON-COURANTS :</b>		
Emprunts et dettes financières	570 582 719	259 300 089
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance	75 022 459	75 831 927
<b>TOTAL II</b>	<b>645 605 178</b>	<b>335 132 016</b>
<b>PASSIFS COURANTS :</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	109 742 356	118 100 719
Impôts	28 544 717	54 956 271
Autres dettes	213 185 046	731 341 146
Trésorerie passif		
<b>TOTAL III</b>	<b>351 472 119</b>	<b>904 398 136</b>
<b>TOTAL PASSIF (I+II+III)</b>	<b>1 353 554 019</b>	<b>1 969 792 163</b>

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATIO

N.I.F

Désignation de l'entreprise

Activité : PRODUCTION LAIT ET PRODUITS LAITIERS

Adresse :

W-TIZI-OUZOU

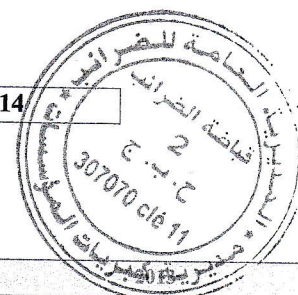
Exercice du

01/01/2014

au

31/12/2014

## COMPTE DE RESULTAT



RUBRIQUES	2014		DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)		
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Produits fabriqués		3 516 443 661		3 490 197 654
Prestations de services		398 800	90 000	
Vente de travaux				
Produits annexes				
Rabais, remises, ristournes accordés				
Chiffre d'affaire net des Rabais, remises, ristournes		3 516 842 461		3 490 107 654
Production stockée ou déstockée	28 712 255			35 252 663
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		20 275 577		13 562 612
I- Production de l'exercice		3 508 405 783		3 538 922 929
Achats de marchandises vendues	174 310 747		291 194 038	
Matières premières	2 377 037 394		2 282 098 980	
Autres approvisionnements	382 988 734		422 055 475	
Variations des stocks				
Achats d'études et de prestations de services				
Autres consommations	24 817 958		23 440 646	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
Services extérieurs				
Sous-traitance générale				
Locations	3 735 781		3 666 087	
Entretien, réparations et maintenance	15 252 000		10 546 719	
Primes d'assurances	4 352 489		4 357 726	
Personnel extérieur à l'entreprise				
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	10 107 694		15 911 981	
Publicité	2 836 561		2 795 448	
Déplacements, missions et réceptions	7 020 521		6 147 522	
Autres services	6 206 763		5 438 439	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
II- Consommation de l'exercice	3 008 666 642		3 067 653 061	
III- Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)		499 739 141		471 269 868
Charges de personnel	247 690 204		227 208 284	
Impôts et taxes et versements assimilés	16 886 174		21 101 901	
IV- Excédent brut d'exploitation		235 162 763		222 959 683

Autres produits opérationnels		5 728 566		58 205 354
Autres charges opérationnelles	10 257 225		10 000 600	
Dotations aux amortissements	44 705 719		44 701 090	
Provision	5 461 548		22 034 581	
Pertes de valeurs			6 070 272	
Reprises sur pertes de valeur et provisions		16 634 865		67 623 444
V- Résultat opérationnel		197 101 701		272 052 258
Produits financiers		511 130		575 410
Charges financières	25 244 040		16 068 837	
VI- Résultat financier	24 732 910		15 493 427	
VII- Résultat ordinaire (V+VI)		172 368 791		256 558 831
Eléments extraordinaires (produits) (*)				
Eléments extraordinaires (charges) (*)				
VIII- Résultat extraordinaire				
Impôts exigibles sur résultats	39 071 803		26 745 960	
Impôts différés (variations) sur résultats		3 179 734	22 153 334	
IX- RESULTAT NET DE L'EXERCICE		136 476 722		207 659 537

(\*) A détailler sur état annexe à joindre

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F

Désignation de l'entreprise : .....

Activité : *PRODUCTION LAIT ET PRODUITS LAITIERS*.....

Adresse : .....

*W-TIZI-OUZOU*

Exercice clos le

31/12/2015

**BILAN (ACTIF)**

Série G, n°2 (2010)

ACTIF	2015			2014
	Montants Bruts	Amortissements, provisions et pertes de valeurs	Net	Net
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Ecart d'acquisition - goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles	125 713 616	1 311 394	124 402 222	124 631 334
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	80 278 480		80 278 480	80 278 480
Bâtiments	340 563 499	329 578 899	10 984 600	14 650 538
Autres immobilisations corporelles	1 327 433 298	701 002 931	626 430 367	199 042 653
Immobilisations en concession				
Immobilisations en cours	24 888 894		24 888 894	460 528 587
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées	510 000		510 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants	492 875		492 875	692 132
Impôts différés actif	14 086 484		14 086 484	19 124 463
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>1 913 967 146</b>	<b>1 031 893 224</b>	<b>882 073 922</b>	<b>898 948 187</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks et encours	268 502 959	2 405 330	266 097 629	248 772 686
<b>Créances et emplois assimilés</b>				
Clients	83 115 864	3 473 759	79 642 105	39 418 214
Autres débiteurs	30 632 595		30 632 595	35 548 724
Impôts et assimilés				
Autres créances et emplois assimilés	276 943		276 943	150 000
<b>Disponibilités et assimilés</b>				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	139 927 234		139 927 234	130 716 208
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>522 455 595</b>	<b>5 879 089</b>	<b>516 576 506</b>	<b>454 605 832</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>2 436 422 741</b>	<b>1 037 772 313</b>	<b>1 398 650 428</b>	<b>1 353 554 019</b>

Désignation de l'entreprise : .....

Activité : **PRODUCTION LAIT ET PRODUITS LAITIERS** .....

Adresse : .....

RUE W-TIZI-OUZOU

Exercice clos le

31/12/2015

**BILAN (PASSIF)**

PASSIF	2015	2014
<b>CAPITAUX PROPRES :</b>		
Capital émis	200 000 000	200 000 000
Capital non appelé		
Primes et réserves- réserves consolidées (1)	20 000 000	20 000 000
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - résultat net part du groupe (1)	121 578 567	136 476 722
Autres capitaux propres - report à nouveau		
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
<b>TOTAL I</b>	<b>341 578 567</b>	<b>356 476 722</b>
<b>PASSIFS NON-COURANTS :</b>		
Emprunts et dettes financières	548 051 484	570 582 719
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance	66 393 296	75 022 459
<b>TOTAL II</b>	<b>614 444 780</b>	<b>645 605 178</b>
<b>PASSIFS COURANTS :</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	99 154 381	109 742 356
Impôts	9 650 636	28 544 717
Autres dettes	333 822 064	213 185 046
Trésorerie passif		
<b>TOTAL III</b>	<b>442 627 081</b>	<b>351 472 119</b>
<b>TOTAL PASSIF (I+II+III)</b>	<b>1 398 650 428</b>	<b>1 353 554 019</b>

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

Désignation de l'entreprise .....

:.....

Activité : **PRODUCTION LAIT. ET. PRODUITS LAITIERS**.....

Adresse : .....

**RUE ALIEN ALI EL-DJABALI W-TIZI-OUZOU**

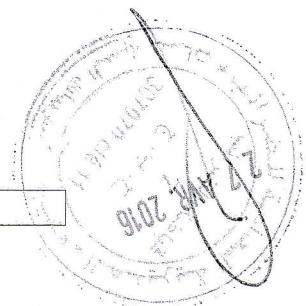
Exercice du

01/01/2015

au

31/12/2015

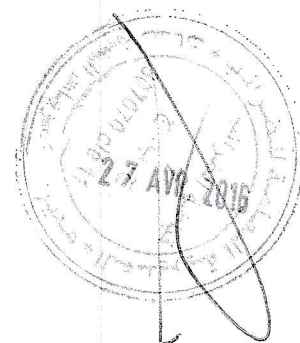
## COMPTES DE RESULTAT



RUBRIQUES	2015		2014	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Produits fabriqués		3 237 256 414		3 516 443 661
Prestations de services		1 336 410		398 800
Vente de travaux				
Produits annexes				
Rabais, remises, ristournes accordés				
Chiffre d'affaire net des Rabais, remises, ristournes		3 238 592 824		3 516 842 461
Production stockée ou déstockée		5 960 034	28 712 255	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		15 660 362		20 275 577
I- Production de l'exercice		3 260 213 220		3 508 405 783
Achats de marchandises vendues	4 313 020		174 310 747	
Matières premières	2 270 153 028		2 377 037 394	
Autres approvisionnements	419 585 014		382 988 734	
Variations des stocks				
Achats d'études et de prestations de services				
Autres consommations	25 918 511		24 817 958	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
Services extérieurs				
Sous-traitance générale				
Locations	1 776 450		3 735 781	
Entretien, réparations et maintenance	12 283 925		15 252 000	
Primes d'assurances	4 720 200		4 352 489	
Personnel extérieur à l'entreprise				
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	12 284 638		10 107 694	
Publicité	3 721 864		2 836 561	
Déplacements, missions et réceptions	3 873 396		7 020 521	
Autres services	6 673 395		6 206 763	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
II- Consommation de l'exercice	2 765 303 441		3 008 666 642	
III- Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)		494 909 779		499 739 141
Charges de personnel	223 483 829		247 690 204	
Impôts et taxes et versements assimilés	14 261 964		16 886 174	
IV- Excédent brut d'exploitation		257 163 986		235 162 763

Autres produits opérationnels		10 576 350		5 728 566
Autres charges opérationnelles	4 193 044		10 257 225	
Dotations aux amortissements	92 629 338		44 705 719	
Provision	17 504 867		5 461 548	
Pertes de valeurs				
Reprises sur pertes de valeur et provisions		26 097 778		16 634 865
V- Résultat opérationnel		179 510 864		197 101 701
Produits financiers		3 478 619		511 130
Charges financières	29 068 222		25 244 040	
VI- Résultat financier	25 589 603		24 732 910	
VII- Résultat ordinaire (V+VI)		153 921 261		172 368 791
Eléments extraordinaires (produits) (*)				
Eléments extraordinaires (charges) (*)				
VIII- Résultat extraordinaire				
Impôts exigibles sur résultats	27 304 716		39 071 803	
Impôts différés (variations) sur résultats	5 037 978			3 179 734
IX- RESULTAT NET DE L'EXERCICE		121 578 567		136 476 722

( \* ) A détailler sur état annexe à joindre



## BILAN (ACTIF)

Série G, n°2 (2010)

ACTIF	2016			2015
	Montants Bruts	Amortissements, provisions et pertes de valeurs	Net	Net
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Ecart d'acquisition - goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles	125 713 616	1 468 344	124 245 272	124 402 222
Immobilisations corporelles				
Terrains	80 278 480		80 278 480	80 278 480
Bâtiments	340 563 499	333 144 395	7 419 104	10 984 600
Autres immobilisations corporelles	1 297 253 599	745 559 199	551 694 400	626 430 367
Immobilisations en concession				
Immobilisations en cours	55 850 470		55 850 470	24 888 894
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées	510 000		510 000	510 000
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants	70 460		70 460	492 875
Impôts différés actif	10 727 950		10 727 950	14 086 484
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>1 910 968 074</b>	<b>1 080 171 938</b>	<b>830 796 136</b>	<b>882 073 922</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks et encours	237 600 002		237 600 002	266 097 629
Créances et emplois assimilés				
Clients	110 255 537	3 464 399	106 791 138	79 642 105
Autres débiteurs	34 321 500		34 321 500	30 632 595
Impôts et assimilés	15 796 244		15 796 244	
Autres créances et emplois assimilés	180 000		180 000	276 943
Disponibilités et assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	41 303 154		41 303 154	139 927 234
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>439 456 437</b>	<b>3 464 399</b>	<b>435 992 038</b>	<b>516 576 506</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>2 350 424 511</b>	<b>1 083 636 337</b>	<b>1 266 788 174</b>	<b>1 398 650 428</b>

## BILAN (PASSIF)

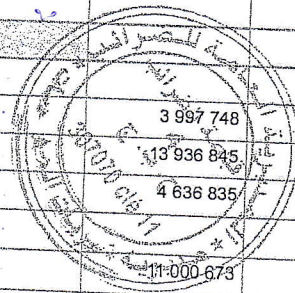
PASSIF	2016	2015
<b>CAPITAUX PROPRES :</b>		
Capital émis		
Capital non appelé	200 000 000	200 000 000
Primes et réserves- réserves consolidées (1)		
Écarts de réévaluation	20 000 000	20 000 000
Écart d'équivalence (1)		
Résultat net - résultat net part du groupe (1)	102 627 386	121 578 567
Autres capitaux propres - report à nouveau	85 104 997	
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
<b>TOTAL I</b>	<b>407 732 383</b>	<b>341 578 567</b>
<b>PASSIFS NON-COURANTS :</b>		
Emprunts et dettes financières		
Impôts (différés et provisionnés)	453 324 129	548 051 484
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance	48 685 540	66 393 296
<b>TOTAL II</b>	<b>502 009 669</b>	<b>614 444 780</b>
<b>PASSIFS COURANTS :</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Impôts	88 168 260	99 154 381
Autres dettes		9 650 636
Trésorerie passif	268 877 862	333 822 064
<b>TOTAL III</b>	<b>357 046 122</b>	<b>442 627 081</b>
<b>TOTAL PASSIF (I+II+III)</b>	<b>1 266 788 174</b>	<b>1 398 650 428</b>

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

## COMPTES DE RESULTAT

RUBRIQUES	2016		2015	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Produits fabriqués		3 116 282 102		3 237 256 414
Prestations de services		1 868 376		1 336 410
Vente de travaux				
Produits annexes				
Rabais, remises, ristournes accordés	6 252 151			
Chiffre d'affaire net des Rabais, remises, ristournes		3 111 898 327		3 238 592 824
Production stockée ou déstockée	14 696 276			5 960 034
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		4 184 864		15 660 362
I- Production de l'exercice		3 101 386 915		3 260 213 220
Achats de marchandises vendues	7 571 193		4 313 020	
Matières premières	2 161 583 273		2 270 153 028	
Autres approvisionnements	392 635 703		419 585 014	
Variations des stocks				
Achats d'études et de prestations de services				
Autres consommations	28 491 034		25 918 511	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
Services extérieurs				
Sous-traitance générale				
Locations	3 997 748		1 776 450	
Entretien, réparations et maintenance	13 936 845		12 283 925	
Primes d'assurances	4 636 835		4 720 200	
Personnel extérieur à l'entreprise				
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	11 000 673		12 284 638	
Publicité	2 195 586		3 721 864	
Déplacements, missions et réceptions	3 957 640		3 873 396	
Autres services	7 854 400		6 673 395	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
II- Consommation de l'exercice	2 637 860 930		2 765 303 441	
III- Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)		463 525 985		494 909 779
Charges de personnel	230 327 578		223 483 829	
Impôts et taxes et versements assimilés	11 025 843		14 261 964	
IV- Excédent brut d'exploitation		222 172 564		257 163 986

26 AVR. 2017



Autres produits opérationnels		14 473 511		10 576 350
Autres charges opérationnelles	9 378 672			4 193 044
Dotations aux amortissements	94 098 437			92 629 338
Provision	15 738 405			17 504 867
Pertes de valeurs				
Reprises sur pertes de valeur et provisions			35 829 597	26 097 778
V- Résultat opérationnel			153 260 157	179 510 864
Produits financiers			2 050 814	3 478 619
Charges financières	28 771 579			29 068 222
VI- Résultat financier	26 720 765			25 589 603
VII- Résultat ordinaire (V+VI)			126 539 392	153 921 261
Eléments extraordinaires (produits) (*)				
Eléments extraordinaires (charges) (*)				
VIII- Résultat extraordinaire				
Impôts exigibles sur résultats	20 553 471			27 304 716
Impôts différés (variations) sur résultats	3 358 535			5 037 978
IX- RESULTAT NET DE L'EXERCICE			102 627 386	121 578 567

(\*) A détailler sur état annexe à joindre

# *Table des matières*

# Table des matières

---

## *Table des matières*

<b><i>Remerciements</i></b> .....	<b>I</b>
<b><i>Dédicaces</i></b> .....	<b>II</b>
<b><i>Liste des abréviations</i></b> .....	<b>III</b>
<b><i>Liste de figures et tableaux</i></b> .....	<b>IV</b>
<b><i>Sommaire</i></b> .....	<b>V</b>
<b><i>Introduction générale</i></b> .....	<b>01</b>
 <b><i>Chapitre 01 : Généralités sur le financement et l'investissement</i></b>	
<b>Introduction</b> .....	<b>05</b>
<b>Section 01 : Aperçu général sur le secteur bancaire</b> .....	<b>06</b>
1. Définition de la banque .....	06
1.1. Définition économique .....	06
1.2. Définition juridique .....	07
2. Le rôle des banques .....	08
2.1. Le rôle des banques dans les opérations financières .....	08
3. Les opérations de la banque .....	12
3.1. La collecte des dépôts .....	12
3.2. La distribution des crédits .....	13
3.3. Les moyens de paiement .....	13
3.4. Les activités annexes .....	13
4. Typologie de la banque .....	14
4.1. Les banques commerciales : .....	14
4.2. Les banques de dépôt : .....	14
4.3. Les banques d'investissement .....	15
4.4. Les banques d'épargne ou de prévoyance .....	15
4.5. Les banques d'affaires : .....	15
4.6. Les banques mixtes .....	16
4.7. La banque centrale .....	16

# Table des matières

---

4.8.	Les banques coopératives .....	16
4.9.	Banque publique .....	16
5.	Les ressources de la banque .....	17
<b>Section 02 : Notions de base sur les investissements.....</b>		<b>17</b>
1.	Définition de l'investissement .....	17
2.	Typologies des investissements .....	18
2.1.	Classification par nature .....	18
2.2.	Classification comptable .....	18
2.3.	Classifications par finalité .....	19
2.4.	Le capital investi .....	21
3.	Les caractéristiques de l'investissement .....	21
3.1.	La durée de vie du projet .....	21
3.2.	Les recettes nettes (Cash-Flows) .....	21
3.3.	La valeur résiduelle (VR) .....	22
Conclusion .....		22

## ***Chapitre 02 : Les stratégies d'extension en entreprise et leurs modes de financement***

<b>Section 01 : Les stratégies d'extension en entreprise .....</b>		<b>24</b>
1.	Définition de l'extension d'entreprise .....	24
1.1.	Perspectives et objectifs de l'extension d'entreprise .....	24
2.	Stratégies d'extension en entreprise .....	25
2.1.	Stratégie d'extension interne .....	25
2.2.	Stratégie d'extension externe .....	25
2.2.1.	Modalités juridiques d'extension externe .....	25
2.2.2.	Modalités financières d'extension externe .....	26
2.3.	Matrice d'ANSOFF .....	26
2.3.1.	Les différents choix stratégiques selon la matrice d'ANSOFF .....	27
3.	Enjeux et perspectives de l'extension d'entreprise .....	29
3.1.	Les enjeux .....	29
3.2.	Les perspectives .....	29

# Table des matières

---

<b>Section 02 : Les modes et mécanismes de financement .....</b>	<b>30</b>
1. Les modes de financement .....	30
1.1. Financement par fonds propres .....	30
1.1.1. Autofinancement .....	30
1.1.2. Cession d'éléments d'actifs .....	33
1.1.3. Augmentation du capital .....	33
1.1.4. Le capital risque .....	35
1.1.5. Les investisseurs providentiels .....	35
1.2. Les quasi-fonds propres .....	35
1.2.1. Les titres participatifs .....	35
1.2.2. Les prêts participatifs .....	36
1.2.3. Les titres subordonnés .....	36
1.2.4. Les primes et subventions .....	37
1.3. L'emprunt .....	37
1.3.1. Le crédit d'investissement .....	38
1.3.2. L'emprunt obligataire .....	39
1.3.3. Le crédit-bail (leasing) .....	40
<b>Conclusion .....</b>	<b>42</b>

## *Chapitre 03 : L'analyse financière d'un projet d'extension au sein de la BADR*

<b>Section 01 : Présentation de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural ....</b>	<b>44</b>
1. Historique .....	44
2. Missions de la BADR.....	45
3. Objectifs de la BADR .....	45
4. Organigramme général de la BADR .....	46
5. Le groupe régional de Tizi-Ouzou .....	47
5.1. Organigramme du groupe régional d'exploitation.....	48
<b>Section 02 : Etude d'une demande de crédit d'extension au sein de la BADR .....</b>	<b>49</b>
1. Identification du client .....	49
1.1. Montage du dossier de crédit .....	49

# Table des matières

---

1.2.	Présentation de l'activité .....	49
1.3.	Immobilisations de l'entreprise .....	50
1.4.	Moyens matériels .....	50
1.5.	Moyens humains .....	50
2.	Relation Banque-Client .....	50
2.1.	Historique .....	50
2.2.	Engagements .....	50
2.3.	Mouvements confiés .....	51
3.	Analyse financière de la SPA Laiterie ABC .....	52
3.1.	Analyse des bilans .....	52
3.2.	L'analyse des ratios .....	56
3.3.	Analyse de l'équilibre financier .....	61
3.4.	Analyse des soldes intermédiaires de gestion (SIG) .....	62

<b>Conclusion .....</b>	<b>64</b>
-------------------------	-----------

<b>Conclusion générale .....</b>	<b>65</b>
----------------------------------	-----------

**Bibliographie.**

**Annexes.**

**Table des matières.**

**Résumé.**

## **Résumé**

Pour pouvoir exister et exercer son activité, une entreprise doit faire face à un besoin en ressources dans toute sa durée de vie. Ce travail est principalement axé sur la notion d'extension d'entreprise, qui est en réalité une forme d'investissement visant à accroître la taille de cette dernière ainsi que ses revenus.

Il sera question d'étudier les différentes stratégies d'extension auxquelles les entreprises peuvent opter, leurs enjeux et perspectives ainsi que les mécanismes de financement que le secteur bancaire propose à ces dernières afin de financer ces projets d'extension nécessitant d'énormes apports financiers.

**Mots clés :** extension d'entreprise, mécanismes de financement, investissement, banque, BADR...

## **Summary**

To be able to exist and exercise its activity, a company must face a need for resources throughout its lifespan. This work is mainly focused on the notion of business extension, which is actually a form of investment aimed at increasing the size of the latter as well as its income.

It will be a question of studying the different extension strategies which companies can opt for, their challenges and prospects as well as the financing mechanisms that the banking sector offers to them in order to finance these extension projects requiring enormous financial contributions. .

**Keywords:** business extension, financing mechanisms, investment, bank, BADR...